

[FENÊTRES]

SUR COURS



SNUipp-FSU
HEBDOMADAIRE
N° 420
11 JANVIER 2016
ISSN1241-0497

DOSSIER
Enseigner
les langues
étrangères

REPORTAGE
Voyage en
Hongrie
nationaliste

26 janvier

Grèves et manifestations
pour les salaires



A LA UNE

Grèves et manifestations pour les salaires



SOMMAIRE

5

L'ENFANT A L'ÉCOLE

C'EST PAS DU JEU

6

ACTUS

26 JANVIER, EN GRÈVE
POUR LES SALAIRES

10

GRAND ANGLE

VOYAGE EN HONGRIE
NATIONALISTE

12

DOSSIER

ENSEIGNER LES LANGUES
ÉTRANGÈRES, LO PODEMOS

18

MÉTIER

ÉVALUATION MATERNELLE:
C'EST POUR LA RENTRÉE 2016

24

RESSOURCES

MONS-EN-BARŒUL:
ÉCRIVAIN, C'EST CLASSE

26

AUTOUR DE L'ÉCOLE

APRÈS LE SOMMET,
CONTENIR L'ÉLEVATION?

30

GRAND INTERVIEW

CYNTHIA FLEURY

2016, en avant !



Pour beaucoup, l'année 2015 aura surtout été marquée par les attentats de janvier et de novembre qui ont endeuillé et ébranlé le pays. Très vite, la volonté de rechercher les causes profondes qui ont pu conduire à de telles attaques s'est exprimée. Évoquant un « *apartheid territorial, social, ethnique* » le Premier ministre promettait des réponses aux maux qui fracturent notre société. Mais le ton a changé et les événements tragiques de novembre ont laissé place à des mesures fermes pour se protéger, au risque de remettre en cause les libertés individuelles. Mais la France n'est pas en guerre. Elle est face à un défi de société, au défi de faire culture commune dans une République une et indivisible. L'école, comme l'ensemble des services publics a son rôle à jouer pour garantir la cohésion sociale et faire vivre la citoyenneté. Les enseignants attendent d'être reconnus et d'avoir les moyens d'exercer sereinement la mission essentielle qui leur est confiée. Le gel des salaires a conduit à un véritable déclassé salarial, maintenant reconnu, et qui tend à dévaloriser le métier d'enseignant. Alors pour 2016, il ne faut plus attendre, l'augmentation des salaires et la revalorisation de l'ISAE à 1200 euros est une priorité. C'est le sens de l'appel à la grève du SNUipp-FSU qui invite tous les enseignants, le 26 janvier, à se mobiliser pour regagner enfin du pouvoir d'achat.



© MIRA/ANSA

Aline Becker

[FENÊTRES]
SUR COURS

Hebdomadaire du syndicat national
unitaire des instituteurs, professeurs
des écoles et PEGC

128 boulevard Blanqui 75013 Paris
Tél. : 01 40 79 50 00

E-mail : fsc@snuipp.fr

Directeur de la publication : Sébastien Sihr

Rédaction : Francis Barbe, Aline Becker, Alexis
Bisserkine, Laurence Gaiffe, Valérie Kounacki,
Pierre Magnetto, Philippe Miquel, Jacques Mucchielli,
Christian Navarro, Emmanuelle Roncin, Sébastien
Sihr, Virginie Solunto.

Conception graphique : Acte Là !

Impression : SIEP Bois-le-Roi

Régie publicité : Mistral Média
365 rue Vaugirard 75015 Paris
Tél. : 01 40 02 99 00

Prix du numéro : 1 euro Abonnement : 23 euros
ISSN 1241 0497 / CPPAP 0420 S 07284

Adhérent du syndicat de la presse sociale

SE SYNDIQUER ?

UNE VRAIE BONNE IDÉE.

**POUR SON MÉTIER.
POUR SOI-MÊME.
POUR LES ÉLÈVES.**

- ▶ Parce que le SNUipp-FSU vous a donné une info, un conseil, et que d'autres en auront besoin demain.
- ▶ Parce qu'on a envie de pouvoir bien faire son travail.
- ▶ Pour trouver à plusieurs les solutions qui manquent à l'école.
- ▶ Parce qu'on fait confiance aux représentants du SNUipp-FSU.
- ▶ Pour changer l'école et la société.
- ▶ Parce qu'on est plus intelligents ensemble.
- ▶ Pour partager des valeurs et des solidarités.



Offrez-vous un café engagé par semaine!

Et oui, avec la déduction fiscale de 66% transformée en crédit d'impôt, les deux tiers de votre cotisation sont désormais remboursés, même pour les dons non imposables. En moyenne, une cotisation équivaut à 50€ par an... 1€ par semaine!

SE SYNDIQUER, C'EST

Utile

<https://adherer.snuipp.fr>

66% de la cotisation remboursés
sous la forme de crédit d'impôt.



**VOUS
SYNDIQUER AU
SNUIPP-FSU**



2016

Le SNUipp-FSU vous souhaite
une année 2016
comme vous la rêvez
pour vous-même,
comme nous la rêvons ensemble
pour l'école
et les enfants de notre pays.

Sébastien Sihr
Secrétaire général



Apprendre encore mieux
les autres, la solidarité,
la fraternité, l'humanité,
la planète, la paix...

Conception d'Alain Serres
Image originale de Judith Gueyfier

C'est pas du jeu !

Une étude réalisée dans l'académie de Toulouse montre que les jeux d'étranglement seraient beaucoup plus fréquents qu'on ne le pense chez les jeunes enfants.

Qu'on les appelle « la tomate », le « rêve bleu », « le cosmos » ou « le foulard », les jeux de non oxygénation ou d'étranglement semblent faire une inquiétante concurrence aux billes et à la marelle dans les cours de récréation. C'est le constat révélé par les résultats d'une enquête, la première du genre, conduite auprès de 1 125 enfants par le service d'accueil des urgences pédiatriques de l'hôpital de Toulouse et l'Inserm. À un questionnaire détaillé proposé aux enfants des classes élémentaires, 71% répondent connaître au moins un jeu d'asphyxie et 40% en avoir déjà pratiqué un. Une pratique dont le cadre privilégié est l'école, en particulier la cour de récréation pour 73 à 84% des enfants concernés âgés de 6 à 11 ans, 33% s'y étant « initiés » dès la maternelle.



7% des enfants jouent seuls à s'étrangler.

L'étude montre aussi que 7% de ces enfants s'y adonnent chaque jour et 6% plusieurs fois par jour.

Renforcer la prévention

« Aucun profil psychologique particulier n'a été retrouvé chez ces enfants », relèvent les responsables de l'enquête pour qui en revanche, les motivations ne sont pas les mêmes que celles des adolescents (qui ne sont eux que 7% chez les collégiens et 12% chez les lycéens.) Pour les plus jeunes, il s'agit surtout de « jouer comme les autres » indiquent-ils. Alors même que le risque vital associé est connu par 48% des pratiquants. Même si, compte tenu du très jeune âge des répondants, les enquêteurs se montrent prudents sur l'interprétation des résultats, le constat interroge et mérite que soit conduite une étude similaire de dimension nationale cette fois. C'est ce que préconisent les auteurs, afin que soient affinés ces résultats et surtout mieux ciblées les actions à mener auprès des très jeunes enfants. Des actions à conduire aussi auprès des parents, qui pensent trop souvent que cela n'arriverait pas à leur propre enfant, et en direction des médecins qui connaissent mal ces pratiques. Comme les enseignants d'ailleurs, malgré les campagnes de communication déjà menées par le ministère. FRANCIS BARBE

ENBREF

VIOLENCE

LE FLÉAU DE L'INCESTE

1 enfant sur 20 victime d'inceste : c'est le chiffre alarmant avancé par l'AIVI (Association internationale des victimes de l'inceste) lors d'une conférence de presse tenue en décembre dernier. L'association a rendu public un sondage *Harris-interactive* qui montre que près de « 3 Français sur 10 connaissent dans leur entourage au moins une personne victime d'inceste » et que 6% de l'ensemble de la population déclarent avoir été victimes d'inceste soit 4 millions de personnes. L'AIVI a lancé une campagne de communication grand public sur le thème des violences sexuelles sur enfant et appelle à une meilleure formation de l'ensemble des professionnels de l'enfance.

VIDÉO

T'CHOUPI ATOMISE PETIT OURS BRUN

L'an dernier dans ces mêmes colonnes, nous saluions l'excellent classement de Petit Ours Brun dans les vidéos les plus vues sur



Youtube en 2014. Bouleversement cette année puisque c'est un épisode de T'choupi, « Le vélo rouge », qui atteint la 4^e place du classement 2015 avec plus de 11 millions de vues. Un changement de suprématie mais une volonté identique chez les parents de s'octroyer un peu de calme en plaçant leur progéniture devant une vidéo (de qualité) sur l'ordinateur ou la tablette.

CODE DE LA ROUTE

MAUVAISE NOTE DE CONDUITE POUR LES PARENTS

Une récente étude d'IPSOS vient de révéler que les enfants sont d'excellents témoins des comportements loin d'être exemplaires de leurs parents au volant. Selon ce sondage, 65% des enfants jugent que leurs parents roulent très vite. Avec raison : 77% des adultes interrogés admettent dépasser les limitations de vitesse même quand les enfants sont à bord. 31% des enfants disent que leurs parents ne laissent pas passer les piétons, une entorse au Code de la route que reconnaissent 38% des parents.

NIGÉRIA

L'ÉCOLE EMPÊCHÉE

Les violences du groupe islamique Boko Haram empêchent plus d'un million d'enfants d'aller à l'école. Selon l'Unicef, plus de 2 000 écoles ont été fermées et des centaines d'autres pillées ou incendiées au Nigéria, au Cameroun, au Tchad et au Niger, les quatre pays les plus affectés par les attaques du groupe. Les écoles, les élèves et les professeurs font partie des cibles du groupe islamiste, dont le nom peut s'interpréter comme « l'éducation occidentale est un péché ». Selon le directeur local de l'UNICEF, « plus longtemps les enfants ne vont pas à l'école, plus ils risquent d'être maltraités, enlevés et recrutés par des groupes armés ».

ALLEMAGNE

DES ENSEIGNANTS POUR LES RÉFUGIÉS

8 500 enseignants sont recrutés en Allemagne pour apprendre l'allemand aux enfants réfugiés, une mesure déjà prise dans certains länder (FSC n°415) mais insuffisante au vu des nouvelles arrivées. Selon une enquête du quotidien *Die Welt*,

environ 196 000 enfants vont entrer dans le système scolaire allemand cette année et 8 264 « classes spéciales » ont été mises en place pour les aider à « rattraper leurs pairs ». Pour le syndicat d'enseignants DphV, c'est 20 000 enseignants qui seraient nécessaires car le nombre de nouveaux arrivants en Allemagne devrait passer la barre du million en 2015, soit cinq fois plus qu'en 2014.

PARAGUAY

ENFANTS ESCLAVES

Quand un petit Paraguayen est envoyé par ses parents trop pauvres vivre à la ville dans une autre famille, il devient un « *criadita* ». En échange d'une contribution aux tâches domestiques, la famille d'accueil doit lui fournir des soins et une éducation de qualité. Mais selon l'ONG « *Global Infancia* », ces familles tiennent très peu souvent leurs engagements et la majorité de ces enfants vit dans des conditions d'« esclaves modernes », soumis au travail forcé et aux maltraitances. L'organisation interpelle le gouvernement pour faire cesser cette injustice qui toucherait 50 000 enfants dont 80 % de filles.

OCDE

ENSEIGNER NE FAIT PAS RÊVER

Dans l'ensemble des pays de l'OCDE, 5 % des élèves âgés de 15 ans (3 % des garçons et 6 % des filles) souhaitent devenir enseignants. En France, l'enseignement attire moins de 4 % des jeunes. L'attractivité du métier est de 25 % en Turquie, de 15 % en Corée et dépasse les 10 % en Indonésie, au Luxembourg et en Irlande. Elle est inférieure à 2 % en Estonie, en Allemagne, en Italie et en Hongrie. Dans les pays de l'OCDE, si 44 % des élèves de 15 ans espèrent être cadres, seulement 1 sur 10 parmi ceux-ci rêve d'enseigner, selon l'étude « *Qui veut devenir enseignant ?* » publiée en décembre d'après les chiffres de l'enquête PISA. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le salaire des enseignants du primaire représente 85 % de celui des autres actifs exerçant une profession de cadre dans un autre secteur d'activité. Pour les enseignants des premier et deuxième cycles du secondaire, le salaire représente respectivement 88 % et 92 %. Le pourcentage d'élèves souhaitant devenir enseignants est plus important dans les pays où le niveau de salaire est plus élevé. En France, les salaires des enseignants sont inférieurs à la moyenne de l'OCDE. En 2014, le salaire des professeurs des écoles français accusait en moyenne un écart de -17 % avec celui des enseignants du primaire des autres pays. Pour un système d'éducation de qualité, le recrutement de personnels compétents et motivés passe par une revalorisation des salaires et une amélioration du statut social des enseignants, conclut l'OCDE. VALÉRIE KOUNACKI

Bertrand Mathieu, professeur de droit public à Paris 1, spécialiste du droit constitutionnel

3 QUESTIONS À



« Sur la déchéance de nationalité, une méconnaissance notoire des questions juridiques »

Pourquoi tant de controverses autour du projet de déchéance de nationalité ?

Plusieurs facteurs jouent de façon concomitante. La question de la nationalité est une question politique sensible dans le débat public depuis quelques années. Il y en a outre un fort clivage sur cette question autour de l'application du droit du sol ou du droit du sang et la question de la bi-nationalité. Enfin, à un peu plus d'un an de l'élection présidentielle, cette réforme cristallise un certain nombre de rivalités avec des enjeux politiques forts.

Quelles sont les questions juridiques soulevées par ce projet de réforme constitutionnelle ?

Le code civil donne déjà la possibilité de déchoir de la nationalité française des personnes bi-nationales naturalisées. Cette disposition qui établit une différence de traitement entre binationaux naturalisés et binationaux nés en France a été validée par le Conseil constitutionnel. La déchéance de nationalité aurait donc pu être étendue par voie législative. Sur le deuxième élément du débat, l'extension de la déchéance à l'ensemble des citoyens français,

un certain nombre de prises de position traduisent une méconnaissance notoire des questions juridiques. Une telle mesure qui créerait de fait des apatrides est contraire aux engagements internationaux signés par la France, même s'ils n'ont pas été ratifiés. Elle pourrait être condamnée par la Cour européenne des droits de l'Homme.

Quelles pourraient être les conséquences d'une réforme de la Constitution ?

Si la réforme ne s'adresse qu'aux binationaux, elle ne concernera qu'une quinzaine de personnes par

an. On se situe donc dans l'ordre du symbole. En revanche, si elle s'appliquait à tous les Français, l'arbitrage négatif de la CEDH créerait un problème de hiérarchie insoluble entre droit européen et droit constitutionnel national. Une réforme de la Constitution sur l'État d'urgence aboutirait à restreindre le contrôle du Conseil constitutionnel. Comme l'ont montré les mesures récemment prises dans le cadre de l'État d'urgence : assignation à résidence, extension des possibilités de perquisitions... le gouvernement aurait pu se contenter de dispositions législatives. PROPOS RECUEILLIS PAR P. MIQUEL

Pourquoi faire grève le 26 janvier ?

Les enseignants du premier degré voient leur salaire bloqué depuis 2010 et leur pouvoir d'achat est en dégradation constante. Or, pour la première fois depuis 5 ans, un rendez-vous salarial pour les fonctionnaires dont les enseignants du primaire est prévu en février prochain. Cet engagement n'est pas le fruit du hasard. C'est le SNUipp et sa fédération, la FSU, qui ont obtenu son inscription lors des négociations PPCR (parcours carrière et rémunération). Ce rendez-vous est aussi le fruit des mobilisations qui ont eu lieu sur le sujet ces dernières années. Pour autant, tout reste à faire pour des enseignants qui attendent depuis trop longtemps un geste significatif du gouvernement.

Pour ceux-ci, il s'agit d'obtenir une vraie revalorisation de leurs salaires et non des mesurées. Le SNUipp-FSU veut mettre deux sujets sur la table: l'augmentation des salaires et l'alignement de l'ISAE sur l'ISOE du second degré à hauteur de 1200 euros annuels. Or, pour le moment, sur ces deux questions prioritaires pour les enseignants des écoles, le gouvernement a prévu très peu de marges de manœuvre budgétaires. Pour le syndicat, une mobilisation d'ampleur est donc nécessaire pour le contraindre à desserrer la ceinture de l'austérité. C'est pourquoi il invite tous les enseignants à se faire entendre en se mobilisant le 26 janvier pour regagner, tous ensemble, du pouvoir d'achat. PHILIPPE MIQUEL



EN FINIR AVEC LE GEL DES SALAIRES!

Conséquence du PPCR, le ministère de la Fonction Publique va faire des propositions pour les salaires des fonctionnaires. Après six années de gel du point d'indice et de hausse de cotisations retraites, le passif est lourd, et équivaut à une perte de 8% du salaire mensuel soit 193 euros par mois pour un PE au 8^e échelon. Sans compter qu'au 1^{er} janvier de cette année,

une nouvelle augmentation des cotisations retraites de 0,4% provoque une perte de 10€ par mois pour un salaire mensuel de 2458€ (en 2016, la perte cumulée s'élève à plus de 40 euros mensuels). Sauf, que pour l'heure, le gouvernement n'a pas encore budgété le « dégel » et qu'il privilégierait une hypothèse basse de revalorisation. Pour les salariés du secteur public, il s'agit d'obtenir du gouvernement qu'il revienne à la hausse son scénario de départ et qu'il augmente significativement la valeur du point d'indice.



L'ISAE À 1200 EUROS TOUT DE SUITE!

En réponse à l'initiative du SNUipp pour l'ISAE à 1200 euros, soutenue par plus de 50 000 collègues, la ministre a affirmé que la revalorisation de l'ISAE serait discutée en

février-mars dans le cadre du rendez-vous salarial. Sauf que le gouvernement n'a encore décidé ni du montant de cette revalorisation, ni du principe d'une programmation conduisant au 1200 euros comme l'ISOE du second degré. Là encore, c'est l'hypothèse basse qui circule: un coup de pouce de 200 euros supplémentaires et c'est tout. Inadmissible pour le SNUipp-FSU qui a inscrit en tête de ses revendications la hausse des salaires des enseignants du primaire, parmi les plus faibles en Europe. Avec tout de suite une première mesure: une ISAE à 1200 euros/an pour tous avant la fin du quinquennat.



26 JANVIER
Grèves & manifestations

POUR NOS SALAIRES ET L'ISAE,
PAS D'HÉSITATION

TOUS LES FONCTIONNAIRES DANS L'ACTION

Ce 26 janvier, ce sont les personnels des trois versants de la Fonction publique (d'État, hospitalière et territoriale) qui sont appelés à se mobiliser pour les salaires. FSU, CGT, Solidaires et FO sont engagés dans cette journée de mobilisation. Grèves, manifestations et rassemblements sont programmés dans tout le pays.

2

C'est le nombre de femmes sur les neuf « *super recteurs* » nommés depuis le 16 décembre à la tête des nouvelles grandes régions académiques. On ne peut donc pas parler de parité... du tout. Avant le redécoupage des régions, elles étaient 11 rectrices sur 30 recteurs au total, soit un tiers des responsables. Ces deux « *super rectrices* » sont nommées à la tête des académies Auvergne-Rhône-Alpes et Languedoc Roussillon- Midi Pyrénées.

MESURES DE SÉCURITÉ

PPMS: JUSQU'EN FÉVRIER

Suite aux interventions du SNUipp-FSU, le ministère a confirmé que les écoles ont bien jusqu'à mi-février pour faire remonter les PPMS mis à jour suite aux attentats de novembre. À l'occasion d'une rencontre rue de Grenelle, le syndicat a aussi rappelé la nécessité d'une collaboration étroite entre responsables des collectivités locales, conseillers de prévention et équipes d'écoles qui doivent être épaulées dans ce travail d'élaboration. Même chose pour les exercices de confinement, à l'organisation complexe, qui peuvent quant à eux s'organiser jusqu'à la mi-janvier. Une circulaire interministérielle du 22 décembre détaille les mesures d'accompagnement décidées.

🔗 Rubrique [Le syndicat/les interventions](#)



MUSÉES

PASS ÉDUCATION: PROLONGATION AU 31 MARS

Les actuelles cartes pass éducation resteront valables dans tous les musées et monuments nationaux jusqu'au 31 mars, dans l'attente de la distribution des nouvelles qui devrait intervenir courant mars. Ces dernières seront valides jusqu'en 2018. C'est ce qu'a confirmé le ministère dans un courrier électronique adressé fin décembre à tous les enseignants des écoles, précisant qu'une circulaire proposera dès janvier des pistes pédagogiques pour la mise en œuvre du parcours d'éducation artistique et culturelle.

DIRECTION D'ÉCOLE



DÉJÀ 1 000 ÉCOLES DANS L'ACTION!

La campagne à peine démarrée, plus de 1 000 écoles ont déjà fait savoir que dorénavant, leurs directrices et directeurs simplifieront, suivant les consignes syndicales, les trop nombreuses tâches administratives qui leurs sont demandées. Cette action, lancée par le SNUipp-FSU fin décembre, vise à

contraindre l'administration à respecter l'engagement pris au printemps dernier, et toujours pas tenu, de proposer dans tous les départements des protocoles de simplification dès la rentrée 2015. Une motion de conseil des maîtres à envoyer aux IEN et DASEN est également proposée en téléchargement. 🔗 [snuipp.fr \(Rubrique Le syndicat/les campagnes\)](#)

CONCOURS

LA RÉPARTITION DES POSTES AU CRPE DÉVOILÉE

La répartition par académie des 12 911 postes offerts aux concours de recrutement 2016 des professeurs des écoles a été publiée au J.O. Un chiffre en augmentation d'un millier de places par rapport à 2015. Plusieurs académies voient leur nombre de places proposées sensiblement augmenter comme à Lille (772 contre 588 en 2015) Montpellier (520 contre 308) ou Versailles (1615 contre 1430). Des volumes en baisse dans neuf autres, comme à Besançon (185 contre 265 en 2015) ou Reims qui passe de 270 places en 2015 à 214 cette année.

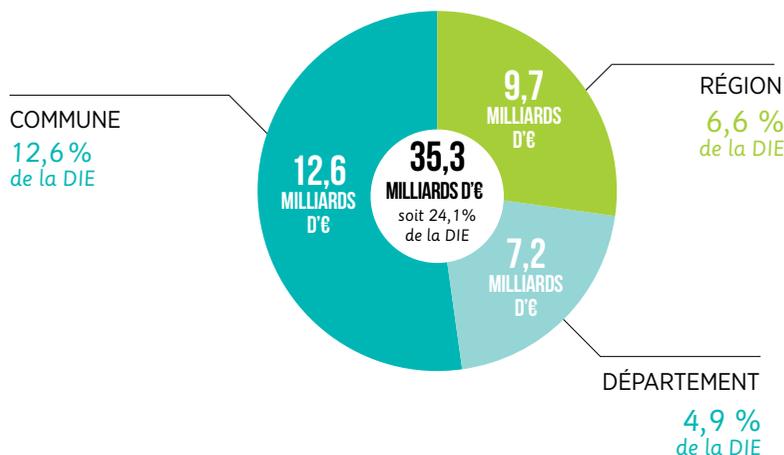
🔗 [Tous les chiffres sur snuipp.fr \(rubrique Le métier/la formation\)](#)

LES COLLECTIVITÉS, DEUXIÈMES FINANCEURS DE L'ÉDUCATION

Les collectivités territoriales ont consacré plus de 35 milliards d'euros à l'éducation en 2014, ce qui en fait les deuxièmes financeurs de la dépense intérieure d'éducation (DIE) après l'État qui en assure 58%. Pour les régions et les départements, les lycées et les collèges constituent le premier poste de dépense, mais ce sont les communes qui dépensent le plus. Elles accordent environ 50% de leur financement à la rémunération des personnels (ATSEM, personnel de service), 32,8% aux dépenses de fonctionnement des écoles et 18,9% à celles d'investissement.

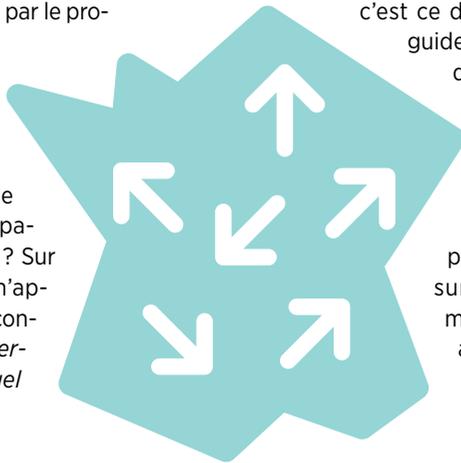
Source MEN décembre 2015

PART DU FINANCEMENT DE LA DÉPENSE D'ÉDUCATION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES



Mutations : une procédure à revoir profondément

« **L'**architecture des procédures de mouvement doit être profondément revue ». C'est en tout cas ce que préconise un rapport de l'Inspection générale de l'administration de l'Éducation nationale et de la recherche publié en décembre. Pour l'Inspection, il faudrait « faire des enjeux d'affectation des enseignants un levier de gestion de ressources humaines ». Dans les mesures préconisées, les rapporteurs souhaitent que certaines situations fassent l'objet d'un traitement particulier qui déroge au barème, notamment par le profilage de postes (certaines directions, en éducation prioritaire, PDMQDC) comme cela existe déjà en partie. Pour quelle efficacité pour le fonctionnement de l'école ? Et avec quelle transparence en termes d'affectation ? Sur ces aspects, les inspecteurs n'apportent aucune garantie et reconnaissent « qu'il n'y a pas d'alternative solide au système actuel



basé sur des vœux exprimés et un classement des candidatures...le barème étant le seul élément équitable. Une meilleure gestion des ressources humaines passe-t-elle par une « généralisation de l'obligation de vœux géographiques larges » comme le suggère le rapport ? Difficile d'y croire notamment quand dans le même temps, le même rapport explique « qu'un professeur affecté conformément à ses vœux est un professeur heureux et donc davantage en mesure de rendre le service qu'on attend de lui ». Pour le SNUipp-FSU,

c'est ce dernier principe qui devrait guider la refonte des procédures de mouvement. Le syndicat demande notamment que les enseignants qui n'ont pas obtenu satisfaction à l'issue de la première phase des mutations puissent reformuler des vœux sur des postes vacants. Un moyen de développer des affectations choisies et non subies. VIRGINIE SOLUNTO

INSPECTION

REFONDER AUSSI L'ÉVALUATION DES ENSEIGNANTS

L'évaluation des enseignants sera un des dossiers importants de l'année 2016. En effet, dans le cadre de la mise en œuvre du protocole d'accord PPCR (voir page 7), le ministère de la fonction publique envisage d'ouvrir un chantier sur l'évaluation des fonctionnaires. De ce fait, le ministère de l'Éducation nationale devra réexaminer le mode d'évaluation des enseignants. Ceux-ci seront-ils toujours notés, contrairement à la plupart des autres fonctionnaires qui, depuis 2010, sont évalués à partir d'un entretien professionnel ?

De leur côté, les enseignants sont demandeurs de changement des modalités actuelles des inspections. De récentes recherches et comparaisons internationales ont d'ailleurs montré que ces modalités avaient peu d'impact sur les pratiques pédagogiques et sur la motivation professionnelle des enseignants. De même, le conditionnement du déroulement de carrière à la notation est jugé souvent improductif. Des positions partagées par le SNUipp-FSU pour qui cette déconnexion de l'avancement et de l'évaluation professionnelle est nécessaire. Pour le syndicat, l'inspection doit devenir un moment constructif de partage d'expertises au service de l'accompagnement et la formation des enseignants. ALEXIS BISSERKINE

EN RÉGIONS

VAR ET ALPES-MARITIMES

TEMPS PARTIEL AU T.A

Le Tribunal administratif de Nice a rendu un délibéré en novembre annulant partiellement la circulaire départementale relative aux temps partiels du Var et des Alpes-Maritimes. Les sections SNUipp-FSU de ces départements avaient monté un dossier avec le secteur administratif du SNUipp sur le problème récurrent des refus de temps partiels sur certains postes. Dorénavant, les PE souhaitant organiser leur temps partiel par demi-journées sont autorisés à le faire. De même, tous les enseignants peuvent travailler à temps partiel quel que soit le poste occupé.

MEURTHE-ET-MOSELLE

PSYCHOLOGUES... CONTRACTUELS

Suite aux interventions du SNUipp-FSU54, l'IA-DASEN a recruté un psychologue contractuel pour les circonscriptions de Longwy 1 et Longwy 2. En effet, 3 postes de psychologues scolaires sur 5 étaient vacants depuis le début d'année dans ces circonscriptions du Pays-Haut, pour plus de 8 000 élèves. Les deux autres postes sont gelés jusqu'à la rentrée 2016. Une psychologue scolaire partant en congé de maternité en février sera elle aussi remplacée par un contractuel. Ce recrutement de contractuels met en évidence le bien-fondé de la création du nouveau corps de psychologues de l'Éducation nationale obtenu par le SNUipp-FSU.

GUADELOUPE

ALERTE SOCIALE

Une intersyndicale dont fait partie la FSU vient de déposer une alerte sociale au rectorat de Pointe-à-Pitre. Elle demande l'annulation des suppressions de postes prévues pour la rentrée prochaine dans le second degré et des créations à la hauteur des besoins dans le premier. Elle estime que les éléments remontés au ministère - 1920 élèves en moins - ne reflètent pas la réalité de l'Académie et ne justifient pas une dotation nulle. La ministre avait d'ailleurs promis des moyens exceptionnels pour lutter contre l'échec scolaire important dans l'île.

Voyage en Hongrie

Depuis son élection en 2010, le Hongrois Viktor Orban développe un nationalisme salué par Marine Le Pen. L'école publique n'est pas épargnée: promotion de l'enseignement catholique, organisation d'État des enseignants contre le syndicat, réécriture des manuels scolaires, «sectorisation» des Roms...

«**S**alut dictateur!». L'accueil fait par Jean-Claude Juncker au Premier ministre hongrois Viktor Orban le 22 mai dernier a jeté un froid au sommet européen de Riga (Lettonie). Vainqueur des législatives de 2010 après huit années d'alternance, puis de celles d'avril 2014, le chef du parti nationaliste Fidesz-Union civique hongroise (Fidesz-MPSz), s'illustre particulièrement à Bruxelles depuis plusieurs mois par ses positions nationalistes dans la crise des migrants et la remise en cause nationale de droits démocratiques européens. En juin dernier, cela a valu un avertissement de l'Europe à son gouvernement, lui reprochant de ne pas respecter «les valeurs» de l'Union, en raison d'une consultation publique sur l'immigration portée par une campagne d'affichage dont «le contenu et la formulation (...) établissent un lien direct entre les phénomènes migratoires et les problèmes de sécurité». Cela n'a pas empêché le gouvernement hongrois de lancer en fin d'année une campagne du même acabit, condamnée cette fois par l'ONU, parce qu'elle «dépeint ceux qui fuient la guerre et les conflits comme des "criminels, des envahisseurs et des terroristes"».

Contrôler la presse et la justice

En Hongrie, malgré la majorité absolue dont dispose le parti populiste au Parlement (133 sièges sur 199 avec 44,61% des voix lors du scrutin), nombreux sont celles et ceux qui se passeraient d'une telle publicité. «*Sorry about our prime minister!*» scandait récemment une affiche à l'arrivée des voyageurs de l'aéroport international de Ferenc Liszt. C'est que depuis bientôt six ans, Viktor Orban tient des propos de plus en



Malgré la majorité absolue dont il dispose au Parlement, Viktor Orban ne fait pas la fierté de tous les Hongrois.

plus nationalistes et réactionnaires, prônant par exemple, contre les engagements européens, le rétablissement de la peine de mort. Ses réformes donnent la mesure de son régime. 2011, la loi sur les médias oblige les journalistes à dévoiler leurs sources, un conseil des médias est créé pour contrôler la presse. Malgré quelques inflexions du texte, «dans la pratique, la simple existence de certaines dispositions dans la législation hongroise a pour effet de paralyser la liberté de la presse» indiquait le commissaire européen aux droits de l'homme Nils Muinieks en décembre 2014. La réforme du système judiciaire est venue renforcer la mainmise de l'Etat sur la justice en affaiblissant ou modifiant les principales instances.

Filières d'excellence à l'école

Il n'est pas surprenant que le gouvernement hongrois ait également voulu réformer l'école, une école placée sous la tutelle du ministère des res-

«À L'ENTRÉE AU
PRIMAIRE, RAONTE-T-IL,
CERTAINES ÉCOLES ALLAIENT
JUSQU'À FAIRE PASSER DES
TESTS AUX ENFANTS»

sources humaines. Difficile de le lui reprocher de prime abord. Caractérisé par une forte décentralisation, par une grande autonomie des municipalités, le système a surtout produit de très fortes inégalités. Gabor Eröss, chercheur en sociologie de l'éducation, de l'Académie hongroise de Budapest parle de «filières d'excellence». «À l'entrée au primaire, raconte-t-il, certaines écoles allaient jusqu'à faire passer des tests aux enfants. Dès l'âge de 6/7 ans on pouvait faire le tri de ceux qu'on acceptait à l'école en fonction de leurs supposées capacités».

Une organisation d'État pour les enseignants

Les inégalités, sont aussi le fait d'autres discriminations. Dans certaines localités de ce pays de 10 millions d'habitants se pose en effet la question de la scolarisation des enfants tziganes, avec

nationaliste



LA DÉRIVE AUTORITAIRE DE LA POLOGNE

Même famille politique, mêmes recettes antidémocratiques. Porté au pouvoir en Pologne le 26 octobre dernier, le parti nationaliste et conservateur Droit et Justice (PIS), tout comme le Fidesz de Viktor Orban en Hongrie, n'a pas tardé à faire main basse sur les médias et à mettre la justice à sa botte. Fin décembre, les deux chambres du parlement ont voté à la hussarde une loi permettant au gouvernement de mettre un terme immédiat aux mandats des dirigeants des radios et des télévisions publiques, et de confier au ministre du Trésor le soin de nommer ou révoquer à sa guise les nouveaux patrons. Jusqu'ici ils étaient désignés par le Conseil national de l'audiovisuel, instance indépendante. Le mois de décembre a aussi été l'occasion pour le gouvernement de s'assurer les bons offices du Tribunal institutionnel avec la nomination de nouveaux juges et le vote d'une loi restreignant les compétences de cette instance. Si ces mesures ont suscité des manifestations dans le pays, elles n'ont pas tardé à inquiéter à Bruxelles. Face à ces politiques qui ne respectent pas les principes fondateurs de l'Union, la Commission ouvrira le 13 janvier une enquête afin d'évaluer les risques de «menaces systémiques envers l'État de droit» dans un État membre, procédure qui pourrait conduire à une «mise sous surveillance» du pays et à la même mise à l'index que la Hongrie d'Orban. A quand le tour de l'école?

a toujours le beau rôle. «Le Fidesz a essayé de réécrire l'histoire pour dire: ce n'est qu'après le coup d'Etat du parti pronazi des Croix fléchées en 1944 et l'invasion nazie que la Hongrie est devenue fasciste. Les déportations ont été le fait des Allemands».

Et les enseignants dans tout ça? Fin 2013 le gouvernement a réformé le déroulement des carrières, les grilles des salaires, les statuts et les a invités à signer un nouveau contrat comprenant l'adhésion forcée à la chambre nationale des enseignants comportant une charte «éthique», à la fois professionnelle et privée. «Les membres n'ont ni la possibilité de s'opposer aux propositions des autorités, ni de représenter ou de défendre les intérêts professionnels des enseignants. Cela risque de restreindre le rôle des syndicats de l'éducation», explique Piroška Gallo, présidente du PSZ-SEHUN, le plus grand syndicat d'enseignants du pays. Quant à Gabor Erős, il y voit une marque de fabrique. «C'est comparable au système corporatiste fasciste, de Salazar, de Franco, de Mussolini, qui exerçait une fonction de contrôle des groupes professionnels. C'est cette idée, avoir une corporation dont les chefs dépendent directement de l'Etat et qui va exercer un contrôle à la fois politique, idéologique et pédagogique». PIERRE MAGNETTO & PASCALE MATTEI

des situations disparates, des écoles où on ne les accepte pas, d'autres où on accepte la mixité, d'autres encore, «des écoles sous-financées», où seuls ces enfants sont admis. Qu'il s'agisse des «filiales d'excellence» ou des écoles qui accueillent les enfants roms, l'idée de carte scolaire est bien plus qu'ailleurs une illusion.

Quand en 2011 le Fidesz décide de centraliser le système scolaire, il ne change rien à tout ce qui contribue à produire les inégalités. «Le gouvernement centralise au niveau de la gestion des établissements scolaires, des nominations des directeurs dont on attend qu'ils soient loyaux, de l'inspection des enseignants... Orban supprime l'autonomie mais conserve les inégalités!».

Alors que dans le pays depuis plusieurs années le gouvernement encourage l'église à gérer directement les écoles, les élèves doivent obligatoirement choisir entre une option d'enseignement religieux ou éthique. «Il s'agit d'une reprise en main idéologique» estime le chercheur pour qui c'est encore plus frappant dans les manuels d'histoire. Ces derniers proposent une vision nationaliste, dans laquelle la Hongrie



FILLES-GARÇONS

À CHACUN SON TRUC

«Certaines capacités physiques et intellectuelles sont différentes chez les filles et les garçons.» Les

manuels de biologie hongrois pour les classes de 5^e (l'équivalent du CM2) ne s'embarrassent pas de formules alambiquées pour dissimuler une conception sexiste de la société. Loin du débat français sur l'égalité fille-garçon à l'école, ils expliquent par exemple que les filles sont meilleures que les garçons dans les travaux manuels, que les premières ont plus de facilité en lecture tandis que les seconds sont meilleurs en mathématiques et dans certains sports. Pour les maths, les auteurs des manuels délivrent une interprétation surprenante des résultats PISA, estimant que les raisons pour lesquelles les garçons ont de meilleurs résultats seraient d'ordre... génétique.

INDICATEURS

LES CHIFFRES CLEFS DE L'ÉDUCATION PRIMAIRE



Selon l'Unicef, en 2012 le taux d'alphabétisation des 15-24 ans en Hongrie était de 98,8% chez les hommes et 99% pour les femmes. 87,8% des garçons et 86,6% des filles étaient inscrits en pré-primaire. Concernant la scolarisation dans le primaire, elle était de 97,5% chez les garçons et de 97,9% pour les filles. Si globalement 97,9% des élèves terminent leur scolarité primaire, ils ne sont plus que 92,3% pour les garçons et 91,5% pour les filles à poursuivre à l'école secondaire.

PISA

DANS LE PELTON DE QUEUE

En 39^e position sur les 42 pays de l'OCDE en mathématiques, en 33^e pour la lecture, en 33^e également pour les sciences, la Hongrie n'a pas vraiment brillé lors des évaluations PISA 2012.

ENSEIGNER LES LANGUES ÉTRANGÈRES ¡ LO PODEMOS !

Les nouveaux programmes 2016 étendent l'enseignement d'une langue étrangère au CP en fixant des objectifs pour la fin du cycle 3. À quelles conditions pourront-ils se montrer efficaces alors que les élèves français ne brillent pas dans les comparaisons internationales ?

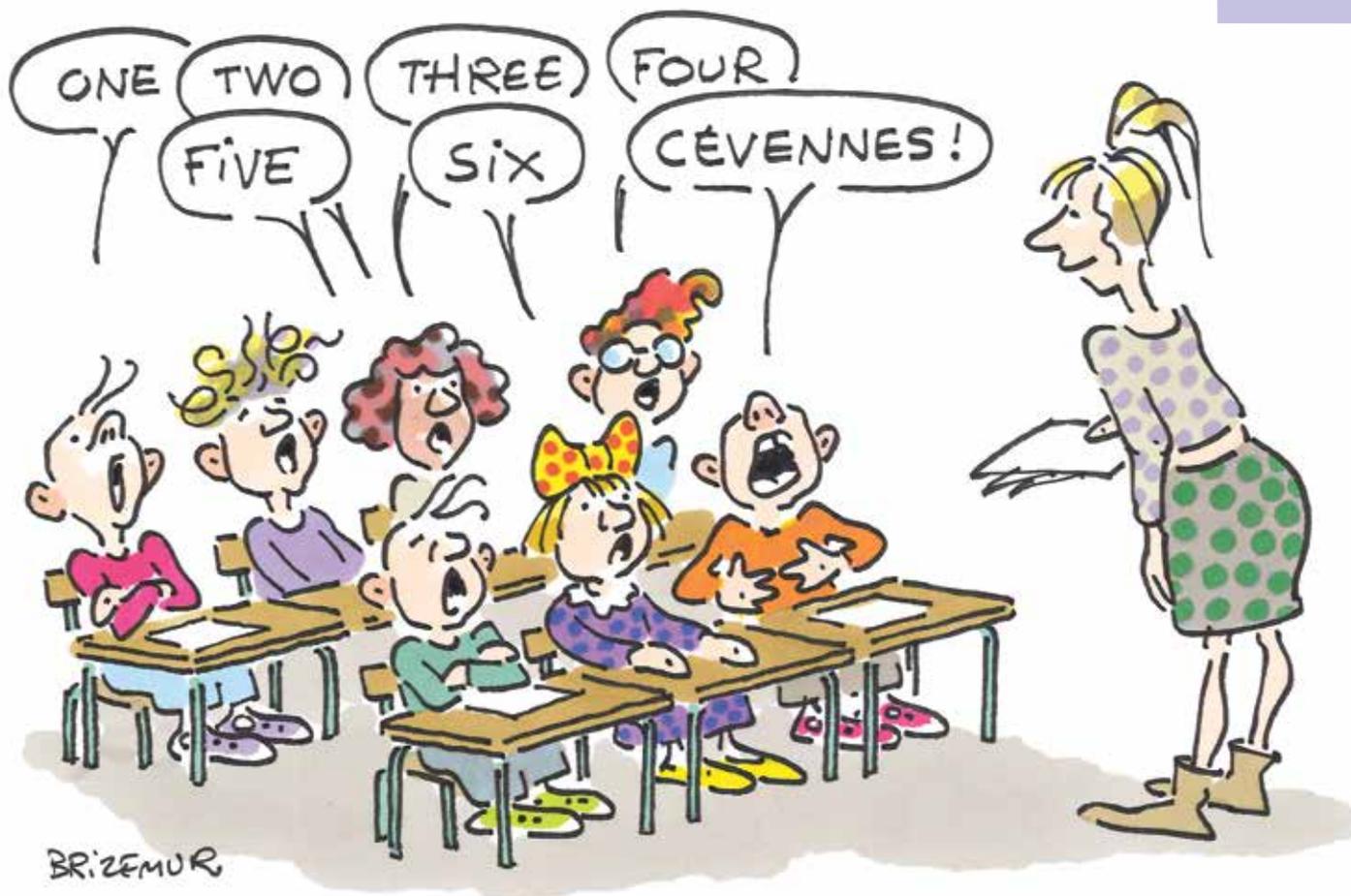
DOSSIER RÉALISÉ PAR
LAURENCE GAIFFE
PIERRE MAGNETTO
PHILIPPE MIQUEL
VIRGINIE SOLUNTO

La dernière comparaison internationale ne date pas d'hier, mais elle n'est guère flatteuse pour les jeunes Français. Dans une enquête rendue publique en 2012 par la Commission européenne sur les compétences linguistiques des lycéens de 14 pays membres, la France se classait en avant-dernière position avec environ 12 % d'élèves maîtrisant une langue étrangère à ce niveau d'étude. Cette cohorte de jeunes ayant achevé son cursus au collège, constituait la première génération à avoir suivi depuis l'élémentaire l'enseignement d'une langue étrangère, enseignement rendu obligatoire en fin de cycle 3 en 2002. Une génération de lycéens trop âgée pour avoir bénéficié de la réforme de 2008. Cette dernière prévoyait le démarrage de cet enseignement dès le CE2, une formation appropriée pour les nouveaux PE et inscrivait les langues vivantes dans le cadre du pilier 1 du socle commun. Mais pour autant, la mise en œuvre s'est avérée très compliquée. En 2010, l'Inspection générale publiait un rapport soulignant « un décalage entre les objectifs affichés et la réalité », « des horaires en deçà des horaires réglementaires », « des compétences très inégalement traitées », « une

absence de cadrage national »... Dans ces conditions, le niveau des élèves français arrivant en fin de primaire a malgré tout progressé (lire p14). Mais peut-on encore mieux faire ? Les nouveaux programmes entrant en vigueur à la rentrée 2016 prévoient, eux, de débiter dès le CP, avec l'ambition d'amener les élèves au niveau A1 (lire p15), à la fin du nouveau cycle 3 (lire p13). L'apprentissage d'une langue, dans près de 97 % des cas l'anglais, fait partie de l'objectif, mais les textes invitent à aller plus loin, à aider les élèves à découvrir une pluralité de langues et de cultures. « La recherche démontre les effets positifs de l'apprentissage de plusieurs langues sur l'apprentissage en général », estime Eric Charbonnier, expert en éducation auprès de l'OCDE. « Les apprentissages en français ne peuvent être que soutenus par des comparaisons avec d'autres langues. Ces comparaisons favorisent chez les élèves une décentration

qui facilite l'accès à la forme pour les élèves dont l'attention reste centrée sur le sens et permet de spécifier la langue française par ses ressemblances et ses différences avec d'autres systèmes » affirme un collectif de chercheurs dans un ouvrage publié par le Sceren (Les langues du monde au quotidien).

« LE STATUT QU'ON RÉSERVE
AUX LANGUES POUR L'ADMISSION
AU CONCOURS MONTRE QU'ON
NE CONSIDÈRE PAS LA
DIDACTIQUE COMME ESSENTIELLE
DANS CE DOMAINE. »



Une approche multiculturelle

Cet avantage que procure une approche multiculturelle des langues vivantes, à l'école Claude Bernard, au Mans, on l'a bien compris. A la veille des vacances de fin d'année, cette maternelle Rep+ où se côtoient une dizaine de nationalités s'est transformée en tour de Babel, on y a lu les lettres écrites au père Noël dans différentes langues du monde. «*La comparaison avec d'autres langues permet de mieux comprendre le français*» souligne à son tour Martine Molière, la maîtresse (lire p16). Nous sommes ici dans une classe de grande section, où cette action est aidée par une universitaire, chacun s'accordant pour dire que si le début du primaire est le bon moment pour l'éveil aux langues, il n'est pas forcément trop tôt en GS.

À Saint-Saturnin dans l'Allier, le multiculturel n'est pas en reste, mais le travail est surtout centré sur l'anglais. Les classes correspondent avec des classes d'autres pays. Un travail qui demande à la fois une coordination de l'équipe de l'école, mais aussi une bonne entente avec les enseignants-correspondants. «*Il a fallu mettre en place une progression commune en anglais sur le vocabulaire, les structures langagières et les chansons*», explique Caroline, maîtresse du CP/CE1 (lire p15).

Ces pratiques peuvent paraître exemplaires. mais sont-elles généralisables? Les nouveaux programmes peuvent-ils aider davantage les enseignants à développer les deux dimensions que revêt l'apprentissage d'une langue étrangère?

Question de didactique

Tout n'est pas si simple. Les deux expériences du Mans et de Saint-Saturnin montrent qu'enseigner une langue seconde à des enfants exige des compétences très précises qui vont bien au-delà de la simple maîtrise de cette langue. Ces compétences ne sont pas innées, elles s'expérimentent, elles s'accompagnent, mais elles nécessitent surtout de la formation. Martine Kervran, maîtresse de conférences en didactique des langues à l'Espé de Bretagne estime que cette formation doit être prioritairement consacrée à la didactique. «*Le statut qu'on réserve aux langues qui ne figurent même pas dans les disciplines optionnelles pour l'admission au concours montre qu'on ne considère pas la didactique comme essentielle dans ce domaine*», regrette-t-elle. Selon elle, «*il faut dépasser l'entrée par le lexicalisme (...), les enfants entrent aussi dans la langue par la phrase. Ensuite il faut insister sur le contenu des activités langagières*», insiste-t-elle. La réussite de cet enseignement nécessite aussi des moyens, notamment en matière d'effectifs par classe, pour pouvoir

décloisonner, dédoubler, organiser des échanges de services.

Alors, atteindre le niveau A1 en fin de C3 sera-t-il demain à la portée de tous. Michel Candelier, chercheur en didactique, relativise. «*Pour moi si les élèves n'arrivent pas à ce niveau ce n'est pas une catastrophe s'ils ont fait des choses bien plus intéressantes par ailleurs. Il faut déjà qu'ils prennent du plaisir à apprendre une langue*» (lire p17).



NOUVEAUX PROGRAMMES: LE GRAND ORAL

C'est dès la maternelle, en MS, que les nouveaux programmes préconisent, avec des ambitions modestes mais une certaine rigueur, un éveil à la diversité linguistique. Au CP, l'apprentissage d'une langue vivante est conduite à l'oral, uniquement. Elle doit mener au CE1, à y associer l'écrit, tout en privilégiant la compréhension et l'expression orale. À partir du cycle 3, les activités orales de compréhension et d'expression sont une priorité. Le vocabulaire s'enrichit et les composantes sonores de la langue restent une préoccupation constante. En grammaire, l'objectif visé est celui de l'utilisation de formes élémentaires. Les connaissances sur les modes de vie du pays viennent favoriser la compréhension d'autres façons d'être et d'agir. En fin de CM2, les élèves doivent avoir acquis les compétences nécessaires à la communication élémentaire définie par le niveau A1 du Cadre européen commun de référence pour les langues. Si l'on ne peut que se féliciter de cette prépondérance de l'oral dans les nouveaux programmes, un certain nombre d'obstacles sont à lever pour amener les élèves à une meilleure maîtrise d'une ou de plusieurs langues étrangères, comme des effectifs trop lourds, une formation initiale et continue des enseignants insuffisante et des équipements, numériques notamment, encore trop peu nombreux dans beaucoup d'écoles.

ÉTAT DES LIEUX

YES WE CAN, BUT...

Depuis son introduction dans les programmes, l'enseignement des langues au primaire s'est heurté à de nombreux obstacles. Aujourd'hui, il est temps de le rendre plus efficace et plus utile pour tous les élèves.

« **U**n décalage entre les objectifs affichés et la réalité »: le rapport de l'inspection générale (IG) qui se penche en 2010 sur l'enseignement des langues vivantes à l'école primaire a la dent dure. « Des horaires en deçà des horaires réglementaires »; « des compétences très inégalement traitées, une polyvalence peu mise à profit »; « une absence de cadrage national, des initiatives contre-productives »... Les titres des chapitres parlent d'eux-mêmes traçant un portrait peu avantageux d'un enseignement pourtant obligatoire depuis 2002 et dont les contenus et les

objectifs avaient été définis avec précision dans les programmes de 2008. Depuis, si les carences dénoncées par les IG en matière de formation et d'accompagnement perdurent, les enseignements en LV, confortés et étendus au CP par les nouveaux programmes, trouvent un rythme de croisière, assurés désormais en quasi-totalité par des enseignants du premier degré (98% en 2012-2013). Une note de la DEPP d'avril 2012 qui compare les résultats à la fin du cycle III sur la période 2004-2010 souligne les progrès significatifs des élèves. Ils sont désormais 62,6% (contre 52,7%) à maîtriser de

façon satisfaisante la compréhension de l'oral et 70,8% (contre 55,1%) celle de l'écrit. Ceci en anglais majoritairement, car comme on le pressentait dès l'instauration des LV au primaire, c'est l'idiome de Mac Cartney qui se taille la plus large part du cake avec 96,8% des groupes d'élèves contre 3,4% pour l'allemand, les autres langues, dont l'espagnol et l'italien étant quasiment inexistantes (chiffres DEPP 2014). Dans ces conditions, les nouveaux programmes qui réhabilitent l'ouverture à la diversité linguistique et culturelle et l'intérêt de l'articulation avec l'apprentissage du français risquent d'être difficiles à appliquer. Dommage aussi de se priver de la compétence dans d'autres langues de nombreux PE et de contraindre les équipes à des échanges de service lourds à organiser et rendant difficiles les pratiques interdisciplinaires. Pour franchir un palier et concrétiser l'ambition d'amener tous les élèves au niveau A1, il faudra sans doute engager des moyens plus importants en termes de formation, d'outils pédagogiques et d'équipement, de possibilités de dédoublements de classes pour favoriser l'expression orale.

Martine Kervran, maître de conférences en didactique des langues à l'ESPE de Bretagne

3 QUESTIONS A



« Il faut dépasser l'entrée par le lexicalisme »

Quelles compétences doit maîtriser un PE pour enseigner les langues à l'école primaire ?

La partie linguistique sur laquelle on a très longtemps insisté devrait être un préalable pour permettre de consacrer la formation à la didactique. Cela suppose que la langue soit choisie par le stagiaire. Aujourd'hui, beaucoup de jeunes arrivent en formation avec un niveau de langue suffisant pour le primaire, mais pas forcément en anglais. Le statut qu'on réserve aux langues où elles ne figurent même pas dans les disciplines optionnelles pour l'admission au concours montre qu'on ne considère pas la didactique essentielle dans ce domaine.

Quelle est cette didactique qu'il faut transmettre aux jeunes enseignants ?

Il faut leur faire dépasser l'entrée par le lexicalisme, cette idée qu'on doit commencer à enseigner des mots de vocabulaire aux élèves au prétexte qu'ils sont très jeunes. En fait, les enfants rentrent dans le langage aussi par la phrase. Ensuite, insister sur le contenu des activités langagières. Parmi les huit définies par le cadre européen, il ne faudrait pas se limiter aux cinq premières sélectionnées par les programmes mais travailler aussi par exemple la compétence de médiation importante pour passer d'une langue à l'autre et pour l'apprentissage du français. La formation doit montrer aux sta-

giaires que c'est la compréhension orale qui prédomine en tout début d'apprentissage et qu'il faut développer avec les plus jeunes: compréhension de récits, de documents authentiques, de messages audios, de conversations...

Le recours aux flashcards et aux listes de vocabulaire est une façon pour les enseignants de se rassurer...

Oui mais pas de s'adapter à des élèves qui ne progressent pas tous à la même vitesse. Dans les nouveaux programmes, on spécifie bien que le niveau A1 demandé en fin de CM2 est un minimum, on peut aller en A2 ou en B1 dans certaines activités langagières dont la compréhens-

sion. Au lieu de reprendre inlassablement les présentations et les salutations et d'entrer par les contenus linguistiques, on peut choisir des entrées culturelles comme par exemple les indiens d'Amérique, Londres ou la nourriture en Australie. Aujourd'hui de nombreux supports sont disponibles sur internet. Ensuite, il faut dissocier ce qu'on est capable de comprendre des activités de production orale et écrite, pour lesquelles les exigences peuvent être moins élevées. Un autre aspect important que permet l'école primaire, c'est de faire jouer l'interdisciplinarité: en faisant un peu d'EPS en anglais ou de sciences en espagnol, on gagne à la fois du temps, de l'efficacité et du sens.

SAINT-SATURNIN (ALLIER)

COMMUNIQUER AVEC LES AUTRES TU APPRENDRAS

Dans le RPI de Saint-Saturnin à quelques kilomètres de Clermont-Ferrand, l'équipe d'école plonge les 150 élèves de la maternelle au CM2 dans un bain culturel et linguistique pour favoriser les échanges et l'apprentissage de l'anglais.

«**H**ow are you, teacher?» lui lancent ses élèves de CP/CE1 de l'école de Saint-Saturnin près de Clermont-Ferrand. Caroline Micheau explique «*Ils sont arrivés de la maternelle avec un bagage langagier conséquent*». Dans sa classe, comme en maternelle, les rituels se déroulent en anglais. En ce mois de décembre, Noël est à l'honneur. Sous le regard des mascottes l'ours Paddington et Petteri, renne finlandais, la maîtresse pointe les flashcards du calendrier de l'Avent. "What is it? "It's a gingerbread man" dit Lou. "Smocking!" lance Baptiste. "No Baptiste, not smocking but ...". "Stocking!" clame-t-il. «Fais une phrase, Baptiste» dit-elle. "It's a stocking". Les jeux se poursuivent avec vivacité et aisance, de Guess what I am à Duck, duck, goose, avant de finir par le traditionnel "We wish you a merry Christmas...". De l'anglais Caroline n'en avait pas fait depuis le lycée mais elle se remet à niveau. Avec deux autres collègues, elle a participé à un projet Erasmus+, 15 jours d'immersion linguistique et culturelle en Grande-Bretagne, soutenu par l'inspection et Jean-Michel Gouraud, conseiller pédagogique départemental dans le département qui explique: «*Les enseignants*

se sentent en position de faiblesse par rapport aux langues vivantes. L'important c'est de comprendre l'autre, travailler l'oral et exposer les élèves à la langue. Atteindre le niveau A1 suppose une réflexion, des outils et des méthodes qui demandent une continuité et une cohérence».



Hello, Paddington! How are you today?

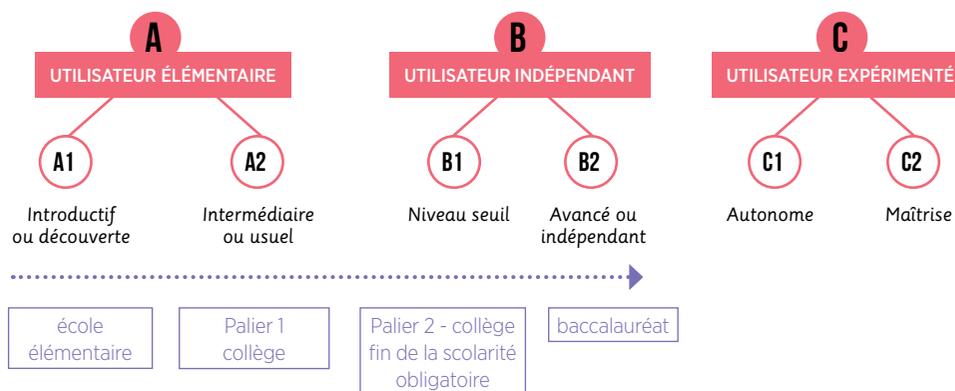
Donner du sens aux apprentissages

L'inspection a mis en place valises pédagogiques, ateliers de conversation, animations autour de jeux de société et d'albums, formation à l'usage du TBI... Depuis 4 ans, Caroline correspond avec une classe finlandaise. Les mascottes voyagent de famille en famille, racontent leurs découvertes qui sont traduites et échangées par mail. Les classes communiquent aussi par visio-conférence. «*Il a fallu mettre en place une progression commune en anglais sur le vocabulaire, les structures langagières et les chansons. Les élèves sont obligés d'utiliser tout ce qu'ils savent et cela prend du sens*», raconte l'enseignante. «*Les CM2 correspondent avec un collège de Brighton, les CE2/CM1 avec la Serbie, les maternelles avec une école portugaise et la Pologne, mêlant photos et légendes dans les trois langues*», explique la directrice Aline Beaulieu, enseignante en CM2. «*Maintenant on aimerait avoir du temps pour construire un travail d'équipe approfondi, regrouper les outils, penser les progressions, imaginer un objet de suivi des élèves*».

UN CADRE EUROPÉEN COMMUN DE RÉFÉRENCE POUR LES LANGUES

Publié en 2001, le CECRL a pour but de repenser les objectifs et les méthodes d'enseignement des langues. Il fournit une base commune à tous les pays d'Europe pour la conception de programmes, de diplômes et de certificats. Le CECRL détermine 8 activités langagières de référence: la réception orale et écrite, la production orale et écrite, l'interaction orale et écrite (conversation) et la médiation orale et écrite (traduction et interprétation). Parmi elles, seules les 5 premières sont prescrites par les programmes d'élémentaire.

COMPÉTENCES DU CECRL VISÉES AUX DIFFÉRENTES ÉTAPES DU SYSTÈME ÉDUCATIF FRANÇAIS



AU MANS

DEAR PAPÀ NOELY...

Dans la Sarthe, plusieurs écoles travaillent sur les langues du monde, une approche plurielle qui permet de mieux comprendre aussi... le français.

«**M**erhaba!» C'est en turc que les enfants saluent Mahsa, étudiante iranienne venue animer avec leur maîtresse Martine Molière des séances d'éveil aux langues. Ils savent aussi le dire en persan ou en chinois. Nous sommes en décembre, école Claude Bernard (REP+) du Mans où une dizaine de nationalités se côtoient. Dans des langues du monde entier, les élèves de Grande section étudient des lettres adressées au père Noël et cherchent des indices pour les comprendre. Grâce à des enregistrements audio, ils écoutent chaque lettre en allemand, anglais, roumain... La structure est simple et identique : «*Père Noël je voudrais*». Suivent trois noms de jouets, choisis de façon suffisamment transparente. Hypothèses, déductions permettent de reconnaître «*Puppe*» en allemand : la poupée, et «*Police car*», c'est bien sûr la voiture au gyrophare.

Pour tous les apprentissages linguistiques

«*Il faut des appuis pour que les élèves puissent trouver*», explique Françoise Leclaire, chargée

de cours à l'Université du Maine et l'une des fondatrices de l'association AFaLaC (association familles langues cultures) qui fournit aux écoles des exploitations plurilingues d'albums, avec CD, comme «*La petite poule rousse*» ou «*Veux-tu être mon ami ?*» L'idée est de mettre les enfants en situation de recherche active, «*Faire de toutes les langues des objets d'étude*», explique-t-elle, pour développer des compétences de discrimination visuelle, auditive, la curiosité envers ces autres parlers qui leur «*serviront dans tous leurs autres apprentissages linguistiques*». Une dizaine d'écoles du Mans bénéficient de ces actions-formation, des PS au CM2. Les plus grands travaillent sur la construction du groupe nominal ou la négation, repèrent les similitudes,

les différences. «*La comparaison avec d'autres langues permet de mieux comprendre le français*», remarque l'enseignante. Elle abordait jusqu'ici les langues «*par des contes, des chants, la venue de parents*». Grâce à ces séquences, très structurées, elle se sent désormais mieux armée et poursuit la démarche seule, «*ça m'a donné une ligne d'horizon*». En tchéchène ça se dit ?

Il est devenu naturel chez les enfants et leurs parents de se saluer en langues du monde.



OUTIL

LANGUES DU MONDE AU QUOTIDIEN

Comme tout le monde n'a pas de notions de finnois, chinois ou turc, loin s'en faut, les enseignants ont besoin de ressources clés en main pour aborder différentes langues avec leur classe. «*Les langues du monde au quotidien*», au SCEREN, a été élaboré dans ce sens par Martine Kervran maître de conférences à l'ESPE de Bretagne avec des enseignants et différents experts comme Michel Candelier ou Françoise Leclaire. On y trouve des séances détaillées, à partir d'albums, et des CD, ceci dans chaque cycle.

SITE

DES SÉQUENCES, DES ÉCHANGES

De nombreuses ressources sont également proposées par le ministère de l'Éducation nationale comme le site Primlangues qui propose des séquences pédagogiques, des activités pour la classe et des supports de cours. Principalement en anglais puisque cela reste la première langue enseignée dans les classes et de loin. Le site Comenius permet également aux écoles de trouver des correspondants dans d'autres pays et même des étudiants étrangers prêts à intervenir dans les classes.

➤ www.primlangues.education.fr

➤ www.agence-erasmus.fr/page/comenius

ANDREA YOUNG

« LE MULTILINGUISME, UNE CHANCE POUR TOUS »

Andréa Young, sociolinguiste, maître de conférences à l'Espé de Strasbourg, est venue à l'Université d'automne du SNUipp-FSU à Port Leucate en octobre 2014 expliquer l'importance de prendre en compte les différentes langues des élèves, des familles. Pour que chacun se sente accepté à l'école mais aussi parce que la maîtrise qu'ont certains élèves d'une autre langue ne peut qu'enrichir le reste de la classe et leur servir d'appui à l'apprentissage du français et d'autres langues.

➤ Rubrique *L'enfant/Témoignages*



« Le monde, ce n'est pas uniquement le monde anglophone »

Les nouveaux programmes ont l'ambition d'amener les élèves de CM2 au niveau A1 du cadre européen de référence, cela vous semble-t-il un objectif réalisable ?

Cela dépend des moyens que l'on met à disposition et du temps que l'on veut bien consacrer à la formation des enseignants. En soit, atteindre ce niveau est réalisable mais je ne suis pas sûr qu'actuellement il soit atteint. Après c'est une question d'orientation. Pour moi, si les élèves n'arrivent pas à ce niveau dans une langue particulière - on sait bien que c'est l'anglais - ce n'est pas une catastrophe s'ils ont fait des choses bien plus intéressantes par ailleurs. Il faut déjà qu'ils prennent du plaisir à apprendre une langue, ils ont le temps de se spécialiser. L'école doit offrir à tous ce que certains de toute manière se procurent par le biais de « mini-schools » ou autres cours particuliers.

Quels sont les points forts et points faibles de la France dans l'enseignement des langues ?

Le premier point faible justement c'est cet objectif de niveau A1 à atteindre absolument, ce volontarisme abstrait quand les moyens ne suivent pas, cela devient tellement irréaliste que plus personne n'y croit. Beaucoup d'enseignants sur le terrain ne trouvent pas tout cela très sérieux. La formation continue est quasiment inexistante et dans la formation initiale, en ESPE, on rogne sans cesse sur les dotations horaires réservées à l'enseignement

des langues. Pourtant la France a aussi des points forts. Quand on compare avec d'autres pays d'Europe occidentale, on se rend compte que, sur le papier et en partie dans la réalité, on est le pays le plus diversifié dans les langues que l'on enseigne, c'est là où on apprend le plus l'espagnol par exemple.

Mais dans le premier degré, l'anglais est enseigné à 97%

On avait prévu : l'enseignement d'une langue à l'école primaire ne peut mener qu'à la généralisation de l'anglais. Dans un collège, on peut avoir plusieurs sections, mais à l'échelle d'une école c'est impossible. C'est pour cela qu'il faudrait garder une ouverture à la diversité. Pourquoi

« LA PREMIÈRE DÉCOUVERTE À FAIRE, C'EST CELLE DES LANGUES DE LA CLASSE »

ne faire que de l'anglais ? Pourquoi ne pas faire une autre langue à un moment aussi ? Est-ce que maîtriser l'anglais à 11 ans est vraiment

utile ? Le monde, ce n'est pas uniquement le monde anglophone et la première découverte qui devrait se faire, c'est la découverte des langues qui sont dans la classe, dans la société française actuelle. Les programmes commencent juste à les reconnaître comme une richesse dont on peut faire profiter l'ensemble de la classe.

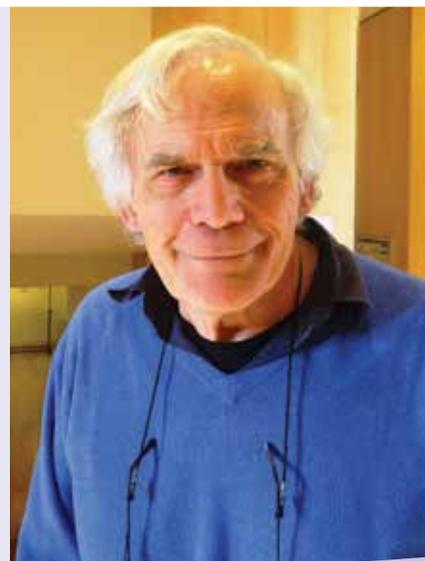
Quelles pratiques développer en élémentaire ?

Les programmes incitent à faire le lien entre le français, la langue enseignée et d'autres langues. Les capacités réflexives, d'écoute, d'observation des langues et de leur fonctionnement, contribuent à leur apprentissage. Dans l'éveil aux langues, qui fait tra-

vailer les élèves sur plusieurs langues en même temps, le but n'est pas d'enseigner le finnois, le chinois etc. mais, par leur mise en contraste, de mieux comprendre comment le français fonctionne, et pourquoi pas aussi l'anglais, comment se construisent le pluriel ou la négation par exemple. On voit ce qui se ressemble, ce qui se différencie. Cela demande de la formation car les enseignants ne sont pas encore très à l'aise avec ces approches. Pour apprendre, il faut aussi de la répétition et du sens, des mises en situation de communication réelles : jeux de la marchande, correspondance. Plus l'objectif est communicationnel plus il faudrait travailler en petits groupes.

Comment une équipe d'école peut-elle s'organiser pour aider les élèves au mieux ?

Dans les ESPE se développent des dominants de formation. Que des enseignants aient une dominante langue, cela peut être très bénéfique dans l'organisation d'une école, avec des échanges de services. Mais il faut faire attention à ce que les langues soient intégrées aux autres disciplines, qu'il y ait des ponts, une circulation de l'information. Si l'enseignant travaille sur le verbe dans sa classe par exemple, il peut demander à son collègue de faire de même en langue étrangère. Cela dépend des objectifs. Est-ce que l'on veut atteindre un niveau dans une seule langue ou former l'ensemble des compétences linguistiques des élèves pour qu'elles se développent de façon harmonieuse ?



PROFESSEUR ÉMÉRITÉ À L'UNIVERSITÉ DU MAIN (LE MANS), MICHEL CANDELIER DÉFEND DEPUIS DES ANNÉES LES APPROCHES IMPLIQUANT UNE DIVERSITÉ DE LANGUES ET DE CULTURES. EN 2014, UN OUVRAGE COLLEGIÉAL S'ORGANISE AUTOUR DE SES ÉCRITS AVEC DES CONTRIBUTIONS DE NOMBREUX CHERCHEURS, « DIDACTIQUE DU PLURILINGUISME. APPROCHES PLURIELLES DES LANGUES ET DES CULTURES » AUX PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES.

*Cadre de référence pour les approches plurielles des langues et des cultures

EREA

LES SERVICES DE NUIT MIS EN CAUSE

Le SNUipp-FSU s'est adressé au ministère le 16 décembre dernier, lui demandant le retrait d'une note de service qui prévoit le remplacement des enseignants-éducateurs d'internat en EREA par des assistants d'éducation (AED) pour la surveillance des nuitées. Le syndicat refuse que soient confiées à des personnels précaires et non formés des missions d'éducation qui sont celles des PE spécialisés. Il demande aussi que soit enfin rouvert le chantier métier sur les missions et les obligations de service des enseignants en EREA, au point mort depuis l'automne 2014.

ASH

SEGPA: CORRECTION SUR LES GRILLES HORAIRES

Un arrêté modificatif sur les grilles horaires pour les élèves de SEGPA a été publié le 16 décembre, venant corriger une erreur dans une première publication datée d'octobre. Pour les élèves de 5^{ème}, 4^{ème} et 3^{ème}, quatre heures hebdomadaires seront bien consacrées à l'accompagnement personnalisé et aux enseignements pratiques interdisciplinaires (EPI). Des EPI qui soulèvent de sérieuses interrogations quant aux possibilités concrètes de mise en œuvre.

PSYCHOLOGUES DE L'ÉDUCATION NATIONALE

LE RÉFÉRENTIEL D'ACTIVITÉS FINALISÉ

Le référentiel d'activités pour le nouveau corps des psychologues de l'Éducation nationale a été arrêté par le ministère. Au cours des discussions, le SNUipp-FSU a notamment obtenu qu'on y retrouve bien l'ensemble des missions des psychologues du 1^{er} degré, en particulier au sein des RASED, comme partie prenante des actions mises en place en matière de prévention, de participation à l'élaboration des projets d'aide spécialisée et de remédiation. Sont maintenant en discussion les référentiels de compétences et de formation.

🔗 **Le détail de ce nouveau référentiel d'activités sur: snuipp.fr, rubrique L'école/le système éducatif**

NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE

LA BAISSSE SE FAIT ATTENDRE

21 élèves par classe, c'est la moyenne des effectifs dans l'enseignement primaire des pays de l'OCDE. La France se situe bien au dessus de ce niveau avec une moyenne de 23,67 à cette rentrée 2015. La Dgescio qui vient de publier ce chiffre parle d'« une légère baisse », puisque la moyenne était l'année dernière de 23,70 élèves. 0,03 élèves de moins par classe! Une évolution en réalité imperceptible qui ne doit pas masquer la hausse de cette moyenne depuis 2009 (voir le graphique ci-dessous). Voilà longtemps que les enseignants considèrent la baisse des effectifs comme un facteur essentiel permettant d'améliorer la réussite scolaire et de récentes études leur ont donné raison. L'OCDE rappelle dans sa dernière livraison de « *Regards sur l'éducation* » que la variation de la taille des classes peut avoir un impact positif sur des groupes spécifiques d'élèves. L'enquête internationale Talis a montré par ailleurs une corrélation entre des classes plus grandes et une « *augmentation du pourcentage d'élèves ayant des problèmes de comportement* », ainsi qu'« *une augmentation du temps*

consacré au maintien de l'ordre plutôt qu'à l'enseignement ».

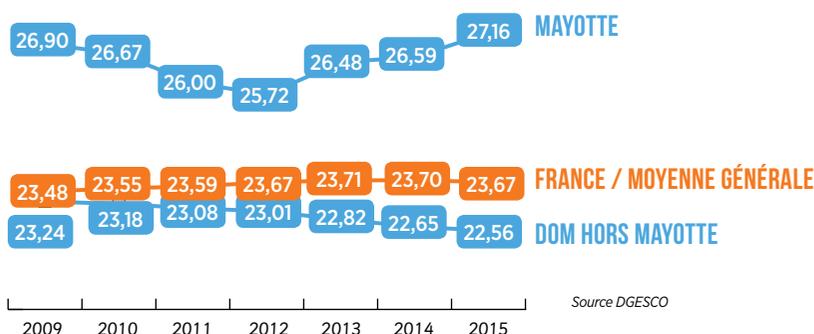
Derrière les moyennes...

La Dgescio rappelle d'autre part les disparités qui existent entre les départements et les académies. 24,94 de moyenne par classe dans l'académie de Versailles contre 21,75 dans celle de Clermont Ferrand. 15,21 élèves par classe en Lozère mais 25,90 en Essonne. Mais derrière ces chiffres les réalités sont diverses. En effet, combien de niveaux différents dans une classe à faible effectif? Combien de classes surchargées quand la moyenne départementale est à près de 26? Combien d'élèves en maternelle quand on sait qu'ils sont en moyenne 2 de plus qu'en élémentaire par classe? Les nouveaux programmes mettent en avant la pratique de la langue orale et celle des langues vivantes, ils préconisent une évaluation en maternelle basée sur l'observation, ils invitent à des démarches faisant appel à la recherche, à l'expérimentation, à l'expression individuelle et collective... C'est dire que la question de la baisse des effectifs sera cruciale pour permettre leur mise en œuvre. ALEXIS BISSERKINE

EFFECTIFS : UNE ÉVOLUTION IMPERCEPTIBLE

➤ Depuis 2009 la moyenne du nombre d'élèves par classe n'a fait qu'augmenter en France métropolitaine et ce n'est que cette année qu'une inflexion de la courbe est pointée. La « *légère baisse* » annoncée par la Dgescio dans son bilan de la rentrée 2015 est donc toute relative puisque qu'elle permet simplement de revenir au niveau de 2012 qui était lui-même supérieur à celui des années précédentes.

ÉVOLUTION DE LA MOYENNE DU NOMBRE D'ÉLÈVES PAR CLASSE À L'ÉCOLE PRIMAIRE DEPUIS 2009





COLLOQUE

ET SI ON REFOINDAIT LE TRAVAIL DES ENSEIGNANTS? LE PARI DU COLLECTIF



Porter dans le débat public et auprès du ministère l'urgence d'une refondation réelle et concrète du métier d'enseignant du primaire: c'est l'ambition du colloque organisé par le SNUipp-FSU à Paris le 19 janvier prochain. On ne change pas l'école sans les professionnels qui la font vivre au quotidien. Et faire réussir tous les élèves nécessite des transformations profondes des cadres de travail, où le pouvoir d'agir du collectif prendrait le pas sur l'isolement et les injonctions institutionnelles. Alors quelles pistes défricher? Comment faire et à quelles conditions? La présentation d'expériences conduites sur le terrain par des équipes d'écoles rythmera les interventions d'Yves Clot, titulaire de la chaire de psychologie du travail au CNAM et de Roland Goigoux, enseignant-chercheur à l'Espé de Clermont-Ferrand. Jean-Daniel Lévy, directeur du département Politique & Opinion de l'institut Harris Interactive, dévoilera également les résultats d'une grande enquête réalisée pour le SNUipp sur le métier d'enseignant aujourd'hui.

↳ Rubrique [Le syndicat / La vie du syndicat](#)

Évaluation en maternelle C'est pour la rentrée 2016

Du nouveau pour l'évaluation des acquis scolaires des élèves. Le ministère vient de publier le décret visant à en faire évoluer les modalités avec les nouveaux livrets pour l'élémentaire (voir Fsc n°416) et le carnet de suivi pour la maternelle. Alors que dans certains départements comme la Nièvre et la Somme, des IEN ont cherché à devancer leur mise en œuvre en maternelle, c'est bien à la rentrée 2016 que ces nouveaux outils devront être mis en place et non pas maintenant. Le SNUipp-FSU s'est d'ailleurs adressé au ministère afin qu'il clarifie la situation auprès des inspections et rappelle que les exigences d'utiliser les carnets de suivi avant septembre 2016 ne sont pas conformes. Par ailleurs, le ministère précisera sur Eduscol, que le carnet de suivi est obligatoire, mais que ce sont les équipes enseignantes qui décident de son format et de sa fréquence de transmission aux familles. Concernant l'accompa-

gnement des enseignants, des outils devraient être à disposition des IEN en mars 2016.

Une évaluation positive

Avec le nouveau dispositif d'évaluation, « *il s'agit de privilégier une évaluation positive, qui valorise les progrès et qui soit compréhensible par les familles* ». Pour la maternelle, les modalités d'évaluation des apprentissages au regard des objectifs des programmes de 2015 sont définies par le conseil de cycle. L'évaluation des acquis de l'élève est réalisée par l'enseignant de la classe. Les parents sont tenus régulièrement informés de l'évolution des acquis scolaires de leurs enfants par l'intermédiaire du carnet de suivi des apprentissages. En fin de grande section, le conseil de cycle établit une synthèse des acquis scolaires de l'élève, selon un modèle national fixé par arrêté. VALÉRIE KOWNACKI



Choukri Ben Ayed, sociologue, auteur de «La mixité sociale à l'école» (2015)

3 QUESTIONS À



« Penser la répartition des élèves autrement »

Un rapport parlementaire de décembre dresse le constat d'une école toujours « profondément ségréguée ». Qu'en pensez-vous ?

Cela relève désormais de l'évidence. Depuis les années 1980 les travaux de recherche font ce constat de ségrégation, tout comme le premier rapport officiel, le rapport Hébrard de 2002. Les problèmes sont identifiés, surreprésentation des élèves défavorisés dans certains établissements, fuite des familles de la classe moyenne, la France est plus inégalitaire que la moyenne des pays de l'OCDE. L'originalité de ce rapport est qu'il émane de parlementaires qui sont supposés écrire la loi, alors est-ce qu'il y aura une suite législative ?

Comment expliquez-vous cette difficulté à obtenir plus de mixité sociale ?

On s'émeut de l'absence de mixité sociale dans le système scolaire mais dès lors qu'on veut prendre à bras le corps des modalités de résolution, cela suscite bon nombre de résistances. On se heurte à des dogmes comme l'autonomie des établissements ou la liberté de choix des parents. Pourquoi s'interdire de revenir sur l'assouplissement de la carte scolaire, les procédures d'affectation ? On voudrait faire cohabiter le système actuel et un système de mixité, mais c'est incompatible. La question n'évolue pas car cela sous-entendrait un changement radical de paradigme scolaire.

Le rapport prône notamment des secteurs multicollèges, est-ce selon vous une solution ?

Penser la répartition des élèves autrement, sur plusieurs établissements serait extrêmement intéressant depuis l'école élémentaire : le cycle 1 sur une école, le cycle 2 sur une autre etc. afin d'éviter les phénomènes d'évitement, pourquoi n'est-ce pas mis en œuvre ? Le ministère a compris qu'il fallait agir, il lance une expérimentation originale, de secteur élargi dans les collèges de 17 départements. Nous ne sommes qu'au début d'une prise en compte du problème.

PROPOS RECUEILLIS PAR LAURENCE GAIFFE

Quand Floirac danse

Deux classes élémentaires de Floirac en Gironde entrent dans la danse contemporaine. Un projet accompagné où les mots induisent un langage corporel et une pratique artistique qui mêle expression individuelle et travail collectif.

« **O**n fait le mou par deux en diagonale », la consigne est très claire pour les 25 élèves de CP-CE1 de l'école Pierre et Marie Curie à Floirac (33). Baptiste et Souleymane s'élançant d'un coin de la pièce à l'autre, suivis d'Elsa et de Naïla puis des autres. Ils avancent, en déséquilibre, les bras lourds, têtes tombantes, glissant parfois vers le sol pour mieux se relever et se tordre à nouveau, modifiant de fait le rythme de leur marche. « *Pensez au miel* », lance Laetitia Compagnion la maîtresse, et les mouvements ralentissent et se font plus fluides. La séance se poursuit avec « *l'avalanche* » où les enfants avancent en évitant des projectiles imaginaires qui leur arrivent dessus de tous côtés, la « *décomposition* » où ils passent du debout à l'allongé en plusieurs étapes. C'est tout un répertoire corporel associé à des mots qui est à la disposition de la classe. Chacun développe ses propres gestes, ses propres mouvements qui juxtaposés ou enchaînés commencent à former une chorégraphie. Il faut dire que les élèves en sont déjà à une bonne douzaine de séances de danse contemporaine. Deux classes de l'école sont en effet engagées dans le projet « *Mauvais sucre* » une proposition élaborée par le chorégraphe Gilles Baron (voir ci-contre) en partenariat avec l'académie, la commune et *Le Cuvier*, le centre de développement chorégraphique d'Aquitaine situé lui aussi dans l'agglomération de Bordeaux. « *Un des principes de la danse contemporaine c'est que le mouvement n'est pas imposé ou codifié, il vient du corps de chacun, il est personnel, on ne fait donc pas tous pareil.* » explique Laetitia. Elle s'était lancée seule dans cette activité l'année dernière et apprécie cette année la démarche et les interventions du chorégraphe qui travaille régulièrement avec la classe. « *C'est le cheminement qui est intéressant*, dit-elle. *Au début ce n'est rien, des mots,*



Un travail de création qui s'élabore à partir des propositions des élèves.

quelques gestes puis il amène les enfants à des résultats dansés et ça prend forme.

Pratique artistique et ouverture culturelle

Cela se confirme dans la classe de CE2 de Marie Deschamps la directrice de l'école qui fait reprendre à ses élèves certains des enchaînements déjà fixés avec le chorégraphe : « *la fontaine* », « *le trou noir* », « *la peur* », « *les lignes* ». Tous les élèves les ont mémorisés et s'engagent dans le mouvement avec énergie et précision. Ils courent, sautent, se croisent... « *Attention, rappelle Marie, vous devez capter ce qu'il y a autour de vous* ». Un travail sur le groupe primordial car « *faire ensemble, faire attention à l'autre, c'est important pour ces gamins souvent centrés sur eux-mêmes* » dit-elle.

En classe le travail corporel sur les émotions, les sensations, les verbes d'action se prolonge et s'enrichit. A travers les activités de vocabulaire

et de productions d'écrits, on s'approprié ce lexique pour le mettre au service de sa propre expression orale ou écrite. Ou plastique car le verbe « *crier* » par exemple, travaillé en danse, l'est aussi en arts visuels à partir du célèbre tableau de Munch. Un nourrissage culturel important dans ce quartier populaire. Pratiquer cette danse de création permet aussi de voir des vidéos sur l'histoire de la danse ou de regarder le film *Billy Elliott*, sans les a priori attachés souvent à cette pratique artistique. Une ouverture

« Un répertoire corporel associé à des mots »

culturelle proposée aussi aux familles car en février, les élèves présenteront le résultat de leur travail dans la salle de spectacle de la médiathèque voisine de l'école. Un véritable événement

culturel programmé dans le festival de danse jeune public « *Pouce!* » organisé par *Le Cuvier*. Et une véritable création car comme le dit Amalia du CE2 « *les autres danses ça a déjà été créé, mais ce qu'on fait là c'est inventé* ».

ALEXIS BISSERKINE

avec les mots

Gilles Baron, chorégraphe

3 QUESTIONS À



« *L'enfant est le porteur et le créateur de son propre projet* »

Pourquoi la danse contemporaine à l'école primaire ?

D'abord parce qu'elle permet dès le plus jeune âge de créer une forme d'attention permanente à soi et au groupe. Parce qu'il doit se concentrer sur son espace, sur ses actions et sur les actions des autres, l'enfant est confronté à une constante prise en charge de l'autre et de soi-même. Cela favorise son développement moteur, l'élargissement de ses perceptions spatiales et dynamiques et son épanouissement personnel mais au sein du groupe.

Ensuite parce qu'en danse contemporaine, et particulièrement au sein de ce projet, c'est l'enfant qui génère sa propre créativité. L'adulte propose un mode et des supports d'expression, il donne des informations et guide, mais c'est l'enfant qui élabore ses envies et ses propositions. Il n'y a pas de d'obligation de rentabilité, l'enfant est le porteur et le créateur de son propre projet.

Enfin parce que la danse contemporaine est porteuse de relations à l'espace, au temps, à la musicalité qu'on ne retrouve pas dans d'autres pratiques corporelles.

Quelle démarche mettez-vous en œuvre ?

Il faut construire des images en commun pour avoir une histoire collective. Pour ma part, je suis parti d'un récit mytholo-

gique et tragique* dans lequel j'ai prélevé des mots et des sensations et que j'ai utilisé pour entrer en dialogue avec les enfants. Sans montrer aucun mouvement, je leur demande de réagir corporellement à ces mots qui évoquent des émotions, des textures comme le mou par exemple, des images comme le miel, ou encore des sons comme le cri. On développe ainsi un imaginaire commun chez les enfants, une brèche dans laquelle ils entrent pour produire leur propre chorégraphie. Cet ensemble de développements de mots et d'images crée une grammaire qui nous permet ensuite, en les enchaînant, de composer notre texte c'est-à-dire notre danse.

Comment aider les enseignants à se lancer ?

Dans le cadre de « Mauvais sucre », nous accompagnons dans un premier temps les enseignants du début à la fin du projet, jusqu'à la représentation finale. Cette rencontre entre le chorégraphe et ceux qui vont porter le projet est nécessaire pour donner du sens à l'activité, pour éprouver la démarche et se former. Mais une fois que ce processus est terminé, les enseignants peuvent remonter et recomposer leur propre projet et s'appuyer sur des ressources fournies par une boîte à outils numérique (voir ci-contre). Ce ne sera jamais une copie du premier car chaque enfant y amène sa propre matière.

DANSEUR ET CHORÉGRAPHE AQUITAIN, GILLES BARON A DÉVELOPPÉ « MAUVAIS SUCRE », UN PROJET PÉDAGOGIQUE DE DANSE CONTEMPORAINE À DESTINATION DES ÉCOLES. AU SEIN DE SA COMPAGNIE ET AVEC L'ASSOCIATION ORIGAMI, SES CRÉATIONS ARTISTIQUES LE MÈNENT AUX FRONTIÈRES DE LA DANSE, DU THÉÂTRE ET DU CIRQUE.

*le récit de la dernière bataille d'Hippolyte par Thérémène dans Phèdre
www.gillesbaron.com

BOÎTE À OUTILS

NUMÉRIQUE

BOÎTE À OUTILS

Une liste de mots clés et des consignes pour entrer dans la pratique corporelle, des schémas pour configurer l'espace, des indications pour organiser la composition, des propositions d'environnement musical, la boîte à outil numérique « Mauvais sucre » conçue par Gilles Baron, reprend en les détaillant toutes les étapes de sa démarche de



création chorégraphique. Pas un mode d'emploi mais plutôt un cadre de travail pensé comme un « dispositif chorégraphique transmissible ». La ressource sera disponible en ligne au cours du premier semestre 2016.

🔗 www.lecuvier-artigues.com ou <http://crdp.ac-bordeaux.fr>

HISTOIRE-GÉO

PANORAMA EN VIDÉO

Voir les danses d'ici et d'ailleurs, d'autrefois et d'aujourd'hui, c'est ce que proposent « Danse sans visa » et « Numéridanse », deux sites de vidéos en ligne. Le premier offre sous forme de fresque une lecture de l'histoire des danses à travers le monde, à partir d'une sélection d'extraits vidéo issue des archives de l'Institut national de l'audiovisuel. Le second, piloté par la Maison de la danse de Lyon donne une vision très large de la danse. La danse contemporaine y a toute sa place notamment à travers une collection très pédagogique de courtes vidéos intitulée « La minute du spectateur ».

🔗 fresques.ina.fr/danses-sans-visa/accueil
www.numeridanse.tv

SITE ACADÉMIQUE

ENTREZ DANS LA DANSE

Parmi les nombreux sites académiques ou de circonscription qui proposent des pistes de travail pour aborder la danse contemporaine à l'école, celui de l'académie de Paris est particulièrement fourni. À côté de documents de base sur le « Danser à l'école » avec les définitions, les enjeux, les démarches, il décline les approches possibles en fonction des différents cycles. On y trouve des exemples de modules, des guides pour en élaborer ainsi que le détail de nombreux jeux ou exercices pour entrer dans la danse. 🔗 www.ac-paris.fr chercher

« Danse à l'école »

423

PLUS DE MAÎTRES

C'est le nombre de nouveaux postes qui ont été dédiés au dispositif plus de maîtres que de classe à la rentrée 2015. Selon la Dgesco, cela porte à 2 352 le nombre total d'emplois implantés sur ce dispositif. On est encore loin de l'ambition affichée par le ministère d'en créer 7 000 en 5 ans de 2012 à 2017.



GESTION DE LA CLASSE

QUESTIONS D'AUTORITÉ

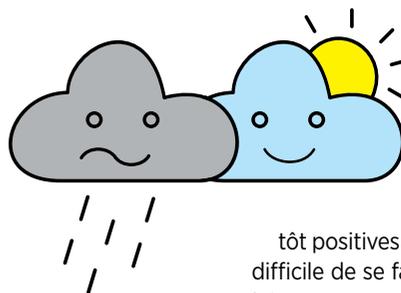
Modifier ses représentations de l'autorité afin d'appréhender ce qu'est l'autorité éducative, c'est à cette démarche que nous convie Bruno Robbes, maître de conférence en sciences de l'éducation à l'université de Cergy-Pontoise. Invité de l'université d'automne du SNUipp-FSU, le chercheur propose des pistes pour éviter à la fois l'autoritarisme, qui bascule dans le rapport de force, et « l'autorité évacuée » qui s'apparente à un refus de l'exercer.

➤ Rubrique [Le métier / Témoignage](#)

BIEN-ÊTRE

CLIMAT SCOLAIRE : UN BESOIN DE RÉCHAUFFEMENT

« **B**ien du chemin reste à faire » pour mettre en place une « école bienveillante », c'est la conclusion d'une étude du Centre de recherche en éducation de Nantes, publiée par la revue *Éducation et formations**. Pour cette enquête auprès de 1000 élèves du CE2 à la 4^e, les chercheurs ont mis au point un questionnaire explorant les sources du bien-être ou du mal-être à l'école dans ses différentes dimensions. On y apprend que les écoliers sont plutôt satisfaits de



leur classe, des activités scolaires et des enseignants. En effet, 68% sont contents d'aller à l'école, 87% sont heureux d'y apprendre des choses nouvelles. 83% sont contents de leur professeur et près de 8 élèves sur 10 disent qu'il les aide suffisamment et sait les intéresser. Les relations avec les pairs sont aussi jugées plutôt positives même si un tiers des enfants pensent qu'il est difficile de se faire des amis à l'école. Les résultats sont plus tranchés en ce qui concerne le sentiment de sécurité. Si 15% des élèves ont peur quand ils sont à l'école, 59% craignent de se faire voler des affaires et un tiers ont peur pendant les trajets. Les écoliers craignent aussi les évaluations : 60% d'entre eux redoutent les mauvaises notes et plus de la moitié ont peur de se tromper et souhaiteraient plus d'encouragements de la part des enseignants. L'étude montre également que les élèves suivis en aide personnalisée ou en RASED ont une moins bonne appréciation de leur bien-être que les élèves non suivis. Selon les chercheurs, la recherche confirme les « aspects négatifs du système scolaire français souvent critiqués » comme des mesures de remédiation aux difficultés scolaires vécues comme stigmatisantes, ou la peur des évaluations négatives. Ils plaident pour une meilleure prise en compte du bien-être à l'école porteur « d'estime de soi et d'espérance de réussite ». ALEXIS BISSERKINE

* *Climat scolaire et bien-être à l'école, Revue Éducation et formations - n° 88-89, décembre 2015*

FENÊTRE

CNESCO

VERS UN CONSENSUS SUR LA LECTURE

« *Quel doit-être le rôle spécifique de l'école en matière de lecture ? Comment s'articulent les différents modes de lecture, qu'ils soient en contexte scolaire ou familial, dans un cadre d'étude ou de loisir ?* » Ces questions seront au cœur de la troisième conférence du cycle de conférences de consensus organisé par le Cnesco à Lyon les 16 et 17 mars prochains. La conférence permettra à un jury d'acteurs de terrain d'établir des recommandations écrites sur l'apprentissage de la lecture après l'audition d'experts, chercheurs, scientifiques ou acteurs de terrain.

➤ www.cnesco.fr

CEMEA ET PEP

AGIR POUR LES CLASSES DE DÉCOUVERTES

Pour les PEP et les CEMEA, il est temps « de s'investir, de promouvoir et de travailler au développement de classes de découvertes ». Les deux associations souhaitent lutter contre la désaffection qu'elles subissent en raison du manque de formation des enseignants, de la concurrence du secteur privé lucratif, du désengagement des collectivités, des réticences des parents parfois ou de la charge de travail des enseignants. Elles interviendront auprès des élus et du ministère et mettront en place des formations, des rencontres et des outils pour accompagner les enseignants et faciliter le départ en classes de découvertes.

FORMATION CONTINUE

UN LIVRET POUR LA FORMATION

« *Concevoir des formations pour aider les enseignants à faire réussir tous les élèves* », c'est le titre d'une brochure téléchargeable éditée par le centre Alain Savary. Le livret propose une synthèse des réflexions et des outils du centre à destination des formateurs. On y trouve des modèles pour analyser l'activité des enseignants, des documents sur l'apport de la vidéo en formation ainsi que des outils d'aide à la conception de formation. La spécificité des formations hybrides mêlant travail à distance ou en présence y est particulièrement détaillée.

➤ <http://centre-alain-savary.ens-lyon.fr>

QUESTIONS RÉPONSES

Je suis professeur des écoles et détaché auprès d'une association. Serai-je néanmoins promu dans le corps des PE, sachant que je peux théoriquement passer au choix cette année scolaire, et comment avoir l'information ?

➤ L'avancement (promotions) des enseignants des écoles détachés en France au titre de l'année scolaire 2015 -2016 sera examiné lors de la Commission administrative paritaire nationale (CAPN) qui se réunira en principe le 24 mai 2016. Vous pouvez demander à votre section départementale du SNUipp-FSU une fiche à nous retourner permettant de suivre votre possibilité de promotion et de vous informer des résultats à l'issue de la CAPN. L'avancement des détachés à l'étranger sera traité à la CAPN du 15 mars 2016. Vous pouvez contacter le secteur Hors de France du SNUipp-FSU (hdf@snuipp.fr)

Je suis professeure des écoles et je souhaite devenir certifiée en mathématiques. Le détachement est-il possible ?

➤ Oui, il est possible de demander un détachement de fonctionnaire de catégorie A dans le corps des certifiés. Toutes les informations concrètes (fiche de candidature, diplômes requis, modalités du détachement, formation, affectation, renouvellement et intégration) figurent dans une note de service annuelle. Pour la rentrée 2016, celle-ci a été publiée au Bulletin officiel de l'éducation nationale (BOEN) n° 48 du 24 décembre 2015.

Il est également possible d'accéder au corps des certifiés par liste d'aptitude sur la base de l'article 27 du Décret n°72-581 du 4 juillet 1972 relatif au statut particulier des professeurs certifiés.

Je souhaite devenir enseignant spécialisé. Les démarches à effectuer ont-elles été modifiées ?

➤ Les DASEN viennent de recevoir le courrier du ministère concernant le recueil des candidatures pour la formation CAPA-SH année 2016/2017, dont les démarches sont inchangées. Dès parution de la circulaire départementale d'appel à candidatures, il vous suffira de suivre les procédures indiquées.

LU DANS LE BO

N° 47 DU 17 DÉCEMBRE 2015

- Action éducative : la journée franco-allemande du 22 janvier 2016
- Directeurs d'Erea et directeurs d'ERPD : accès au corps des personnels de direction, mobilité et recrutement 2016

N° 48 DU 24 DÉCEMBRE 2015

- La modification des programmes d'enseignement du cycle des apprentissages fondamentaux (cycle 2), du cycle de consolidation (cycle 3) et du cycle des approfondissements (cycle 4)
- Le calendrier des sessions des examens conduisant à la délivrance du diplôme initial de langue française pour l'année 2016 et du diplôme d'études en langue française en milieu scolaire pour l'année 2015-2016
- Vie scolaire : les nouvelles instructions sur la protection des espaces scolaires
- Mouvement : le détachement de fonctionnaires de catégorie A dans les corps des personnels enseignants des premier et second degrés

De la musique avant toute chose

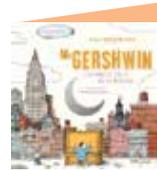
Commencer en musique une année pleine de livres mais aussi de mélodies joyeuses, de rythmes entraînants et de chansons qui vous ressemblent... Une grande inventivité dans ces albums qui revisitent des classiques sous un mode ludique et trouvent des voies, des voix, pour nous les faire (re)découvrir. Un plaisir pour l'oreille, un délice pour l'œil avec des illustrations pleines de couleur et de finesse. Bonne année aux notes chaleureuses, multiples et artistiques!



LE COUP DE CŒUR

MR GERSHWIN, LES GRATTE-CIEL DE LA MUSIQUE

de Susie Morgenstern, ill. Sébastien Mourrain, éd. Didier Jeunesse



«Tous les pianos n'ont pas eu ma chance, celle de vivre au sein d'une famille si talentueuse.» Car dans la famille Gershwin, il y a Frances la chanteuse, Ira le parolier, et Georges, le fameux compositeur

américain. Susie Morgenstern prête sa voix à son narrateur imaginaire, le piano, et son délicieux accent new-yorkais nous entraîne entre Manhattan et Brooklyn, rythmé par des extraits des principales comédies musicales de Gershwin. Rhapsody in blue, Summertime et autres titres achèvent ce conte musical sur la jeunesse du musicien.



JAZZ SOUS LA LUNE

berceuses et standards jazz, une sélection de Misja Fitzgerald Michel, ill. Ilya Green, Ed. Didier Jeunesse

Billie Holiday, Nina Simone, Louis Armstrong, Ray Charles ou Sarah Vaughan : ce sont parmi les plus grands interprètes du jazz qui se succèdent pour donner à entendre des chansons douces et des standards incontournables des années 1950. Presque 45 minutes de musique un brin nostalgique, à écouter au cœur de l'hiver comme December, Gone with the wind, The snow is falling... Les textes, traduits vers par vers, sont accompagnés de dessins pleins de douceur sur de grandes pages colorées.



LA BOÎTE À JOUJOUX

musique de Claude Debussy, texte de Marie Desplechin, ill. d'Aki, Ed. Actes sud junior

Il s'en passe des choses, la nuit, pendant qu'on dort ! N'en déplaise au dessinateur qui n'y comprend plus rien, une petite fille champignon sort du jeu de l'ordinateur pour explorer la chambre. Elle y rencontre d'autres jouets et découvre tout un univers, elle qui ne connaît que le décor de son jeu vidéo. Un conte moderne et fantaisiste, variation du célèbre et centenaire «*ballet pour enfants*», ponctué de la musique interprétée par l'orchestre philharmonique de Radio France.



LE CARNAVAL DES ANIMAUX

de Tai-Marc Le Thanh, ill. Rose Poupelain, raconté par Edouard Baer,

Ed. Gautier-Languereau

Une adaptation jazz composée et interprétée par les 17 musiciens de The Amazing Keystone Big Band, d'après la musique de Camille Saint-Saëns. Un conte musical joyeux et ludique où chaque animal a son instrument au sein d'un orchestre qui swingue. Un texte à la verve enjouée et une version musicale peu conventionnelle, mais fidèle par son humour à cet incontournable classique.



LE FANTÔME DE L'OPÉRA

de Catherine Washbourne raconté et chanté par Domitille et Amaury, musique de Marc Demais, ill. Hélène Druvert, Ed.

De La Martinière Jeunesse

Une réécriture imagée, en musique et en chanson, de l'œuvre de Gaston Leroux. A l'opéra, Meg, petit rat qui adore en visiter les recoins, fait la connaissance du fantôme, amoureux éconduit de la belle cantatrice. Or, celle-ci disparaît un soir de représentation. Meg est sur ses traces. Les illustrations précieuses suivent Meg à travers ses aventures, dans un décor d'opéra au choix de couleurs harmonieuses.



MIRLIFICOCHET, MÉCHANT SORCIER!

de Fabienne Morel et Debora Di Gilio, ill. Aurélie Guillerey, Ed. Syros

Sale et méchant, il sème la

terreur dans les fermes. Au départ il trouve un grain de blé, mais c'est une petite fille qu'il finit par posséder... jusqu'à ce que cette enfant rusée ne vienne à bout de ses maléfices... La palette graphique est colorée, gaie et drôle, pour un conte populaire traditionnel gallo d'Italie du Nord. Raconté et chanté par deux complices (Huile d'olive et Beurre salé), la Bretonne et la Piémontaise, un doux mélange plein d'humour à écouter sans hésiter.



LES SYMPHONIES SUBAQUATIQUES

auteurs-compositeurs Valérie Bour et Sébastien Buffet, racontées par Laure Calamy,

ill. Stéphane Girel, Éd. Des Braques

Dans le droit fil de la chronique de décembre et au-delà de la COP 21, un conte musical écolo, sur le dos d'Herman le cachalot. Adrien se réveille au milieu d'un massif corallien et part pour une aventure sous-marine, découvrant les merveilles des océans mais aussi le 6^e continent, jusqu'au gardien des symphonies subaquatiques... Ce voyage est aussi musical, inspiré par une grande diversité de styles : jazz, disco, slam, rock ou gospel.

ÉCRIVAIN, C'EST CLASSE



Cette année encore, six classes verront leurs textes édités en livres brochés par un imprimeur professionnel.

Valère Staraselski a déjà publié une quinzaine de livres. Face à l'écran, il lit, relit, attentif à l'œuvre en cours... « *Les voilà aspirés tous les deux. Ils tombent au beau milieu d'un champ de bataille. Des obus claquent, la terre se soulève.* » Sauf que ce n'est pas son texte qu'il travaille ici. Près de lui, les deux auteurs ont 9-10 ans, les yeux rivés comme les siens à l'écran. C'est leur production qu'ils livrent à l'avis du professionnel. Pas facile. Et pendant de précieuses minutes, ils sont seuls avec lui pour ajouter, enlever, proposer. Onze classes cette année encore sont engagées dans les « *stages écrivain* » de la circonscription de Villeneuve d'Ascq Nord/Mons dans les écoles REP+ Hélène Boucher, Montaigne, Ronsard et Provinces. Les élèves consacrent une semaine à l'écriture, avec leur enseignant, un auteur et le maître supplémentaire Alain Chevalier. C'est lui qui boucle les dossiers de budget depuis douze ans, auprès de l'État, des villes, de la DRAC. C'est lui qui convainc des écrivains devenus amis de revenir aider leurs collègues en herbe. Didier Daeinckx est venu huit fois. Thierry Maricourt ou Muriel Diallo sont là encore cette année.

« Que cela reste leur texte »

Des militants à leur manière car largement bénévoles. « *L'école primaire est un moment primordial où s'impriment les choses pour la vie* », commente Valère. Quand il croise d'anciens élèves bien plus tard, le souvenir de cette écriture est intact. Cette année, dans le CM1-CM2 de Sébastien Fermen, l'idée de départ est « *un événement inattendu qui projette les personnages dans le passé de leur ville* », explique-t-il, ce qui permet de réinvestir le travail d'histoire du 1er trimestre. Ses élèves, par binômes, ont effectué des recherches et lancé leurs premières idées. L'écrivain est accueilli en classe une fois la rédaction bien entamée. Enseignants et écrivains aident chaque groupe « *mais de sorte à ce que ça reste leur texte* ». Les illustrations sont également créées avec l'aide d'auteurs comme Marie-Anne Abesdris. Puis le tout est photocopié ou imprimé chez un professionnel et présenté en juin lors du « *Créalivres* ». C'est aux familles d'être alors bluffées par le résultat. Et les écrivains enchaînent les dédicaces. De 7 à 77 ans...

LAURENCE GAIFFE

EN BREF

ÉDUCATION CIVIQUE

VOICI LES CLÉS...

Qu'est-ce que la droite et la gauche ? À quoi sert le Conseil constitutionnel ? Toutes les réponses sont dans la collection de programmes courts « *Les clés de la République* » produits par La Générale de Production avec le soutien de LCP Assemblée Nationale, Public Sénat et le réseau Canopé. Au total 30 épisodes expliquent les institutions françaises et leurs missions, de façon claire et ludique, par le biais de figurines mises en scène dans des mini-décors.

lesclesdelarepublique.fr

LECTURE

LES YEUX D'ELSA

ELSA, pour Entraînement à la Lecture SAvante, l'outil de perfectionnement en lecture de l'AFL (Association française pour la lecture) sort une toute nouvelle version, numérique, afin de tirer profit des nouvelles technologies. Après avoir renseigné une adresse mail, on a accès gratuitement à quatre premières séries d'exercices, de niveau cycle 3, texte suivi de questions, texte à trous, prélèvement d'éléments épars puis courant mars, d'autres séries seront introduites pour former un entraînement complet.

www.elsa-afl.fr

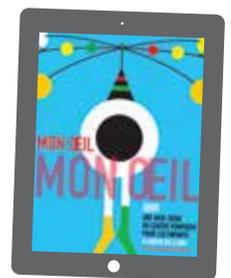
WEB SÉRIE

ARTISTIQUE, MON ŒIL!

Le Centre Pompidou vient de lancer une web-série, gratuite, à destination des 5-11 ans, « *Mon œil* », une porte ouverte sur le monde mystérieux de l'art contemporain. Chaque mercredi, une série de vidéos d'une dizaine de minutes présente de façon ludique des œuvres de la collection du musée, explique les ingrédients d'une œuvre, forme, ligne, point. Véritables petits films d'animation, parfois assez conceptuels, les épisodes peuvent venir enrichir des séances de classe.

www.centrepompidou.fr/cpv/theme/

mon-oeil



LEURAVIS

FRANÇOIS HOLLANDE
PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

« La COP 21 est un début,
pas une fin »

BARACK OBAMA
PRÉSIDENT DES ÉTATS-UNIS

« Le problème n'est pas résolu avec
cet accord de Paris. Mais ne vous
méprenez pas, il met en place un cadre
durable dont le monde avait besoin
pour résoudre la crise climatique. »

**RÉSEAU ACTION CLIMAT
FRANCE**

« Le principal défaut de l'accord
de Paris est qu'il ne prévoit
pas de relever les engagements
nationaux avant 2025. Soit dans dix
ans ! Les 195 pays membres de la
Convention de l'ONU sur le climat
se sont limités à fixer un nouveau
point de rendez-vous en 2018, dans
le cadre d'un "dialogue facilitatif". »

**CONFÉDÉRATION
SYNDICALE
INTERNATIONALE**

« Dans la foulée de la COP, les
organisations syndicales vont
exiger de dialoguer avec leur
gouvernement et leurs employeurs
pour élaborer des plans pour réduire
les émissions de carbone, favoriser
les énergies propres et créer des
emplois – un plan qui comprend
des engagements pour garantir une
transition juste pour toutes et tous. »

MAXIME COMBES
PORTE-PAROLE D'ATTAC-FRANCE

« La mention d'un objectif
d'1,5°C ne saurait masquer
l'absence d'engagements chiffrés de
réduction d'émissions de GES pour
les années à venir ; sans feuille de
route clairement établie, y compris
en matière de financement, nous
avons affaire à un accord sans
ambition, non contraignant, injuste
et clairement déséquilibré. »

Après le sommet, contenir l'élévation ?

Le rassemblement planétaire du Bourget contre le réchauffement climatique s'est clos sur un succès politique pour la présidence française. Mais l'accord de principe arraché sur le fil est-il susceptible de déboucher sur des mesures rapides et efficaces ?

Lorsque, d'un coup de marteau libérateur, Laurent Fabius clôture, le 12 décembre dernier au Bourget, la 21^e conférence mondiale sur le climat (COP 21), c'est le soulagement qui prédomine. Congratulations, cris de joie, longues salves d'applaudisse-

riches les plus pollueurs. Un écueil illustré par le débat sémantique du dernier jour transformant un shall (doit) en should (devrait) afin d'assurer le passage du texte devant le Congrès états-unien. Au rang des avancées significatives : les 100 milliards de dollars annuels imposés aux pays du Nord pour aider ceux du Sud à faire face aux dérèglements climatiques et la mention explicite du seuil des 1,5°C exigé par les petits États insulaires menacés de submersion.

L'urgence climatique est là

Mais le succès politique de la conférence symbolisé par la photo historique regroupant les 150 chefs d'états présents lors de la journée inaugurale restera lettre morte si les bonnes intentions ne laissent pas rapidement place à l'action. La prochaine date à l'agenda de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques



© JULIE DELEVAL/ANSA

Ice watch, une installation d'Olafur Eliasson sur la place du Panthéon pendant la COP 21 à Paris, 80 tonnes de glace fondant goutte à goutte jusqu'à la fin du sommet dans le but d'inspirer une action collective contre le changement climatique.

ments... Les délégués des 195 États saluent l'accord historique qui vient d'être adopté par consensus, premier texte universel visant à « contenir l'élévation de la température de la planète nettement au-dessous de 2° C ». Un peu plus tôt dans la journée, ils étaient 30 000 sur le Champs de Mars, à l'appel de nombreuses associations et syndicats dont la FSU, venus témoigner de leur inquiétude quant à la réelle volonté de leur gouvernement d'opter pour des choix politiques, industriels et financiers susceptibles de stopper les dérèglements environnementaux infligés à la planète. Car si l'on a échappé au fiasco de la conférence de Copenhague en 2009, l'accord de Paris reste bien avare en matière de mesures réellement prescriptives notamment à l'encontre des pays

(CCNUCC) est fixée au 22 avril pour la ratification de l'accord de Paris qui devra être réalisée par au moins 55 nations représentant 55 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre. Ensuite un groupe de travail réfléchira aux modalités de mise en œuvre du texte d'ici à 2020 (!), notamment ses incidences sur la sphère économique. La COP 22 qui se tiendra en novembre 2016 au Maroc devrait être l'occasion d'une première évaluation de l'aptitude de la CCNUCC à agir concrètement contre le réchauffement planétaire. Un calendrier bien distendu au regard de l'urgence climatique. Car dans le même temps, 2015 s'achève avec l'inquiétant record de l'année la plus chaude depuis le début des enregistrements météorologiques en 1880... PHILIPPE MIQUEL

EN BREF

Emeline Thievent, enseignante spécialisée en ITEP



PORTRAIT

Énergique. Si Emeline Thievent était un adjectif ce serait celui-là, tant il émane du dynamisme de cette enseignante trentenaire, exerçant à l'Institut thérapeutique éducatif et

pédagogique (ITEP) des Sources, à Bourg-de-Péage dans la Drôme. Maman de trois petits, handballeuse de haut niveau et enseignante spécialisée option D depuis 2003, elle reconnaît que toutes ces casquettes lui prennent bien du temps mais n'envisage pas la vie autrement. A 100 à l'heure. Après des études sportives, elle passe le concours et poste dès sa sortie d'IUFM à ce poste en spécialisé, à titre provisoire, avant d'obtenir son CAPA-SH cinq ans plus tard, ce qui lui permet « de devenir titulaire ». Pendant sa formation initiale, elle a pu visiter l'établissement: « J'ai aimé la spécificité de ce travail, avoir la possibilité de connaître vraiment les jeunes et travailler en équipe ».

Elle fait la classe à un groupe de 8-9 élèves de 6 à 12 ans, en collaboration avec une éducatrice spécialisée, « pour que ces enfants sortis du milieu ordinaire du fait de leurs difficultés de comportement puissent vivre à nouveau une vie de classe, apaisée ». Ceci dans une démarche de projet. Chaque année elle lance avec eux « une idée un peu folle »: organiser des olympiades pour les écoles de la ville ou fabriquer un bateau sur lequel naviguer, un projet qui fait travailler l'ensemble des matières et permet de « dépasser des blocages en donnant du sens aux apprentissages ».

Cette année, son groupe travaille le Rubik's cub, pour « devenir experts de ce casse-tête et transmettre leur savoir à d'autres élèves ». Autre envie forte, externaliser l'unité d'enseignement, c'est-à-dire s'installer avec sa petite classe dans une école du quartier, avec son plateau technique, psychomotricienne, psychologue. Cela aiderait à « travailler des passerelles ». Dès qu'une école accepte, c'est sûr, elle fonce! LAURENCE GAIFFE

EMELINE THIEVENT, 36 ANS, ENSEIGNE DANS LA DRÔME EN ITEP (INSTITUT THÉRAPEUTIQUE ÉDUCATIF ET PÉDAGOGIQUE) DEPUIS DOUZE ANS. AVEC CHAQUE ANNÉE UN PROJET FÉDÉRATEUR POUR SON UNITÉ D'ENSEIGNEMENT QU'ELLE CHERCHE À IMPLANTER DANS UNE ÉCOLE, EN MILIEU ORDINAIRE.

ÉTUDIANTS

BILAN DE SANTÉ

En France, 94,7% de la population étudiante déclare être en bonne santé. Néanmoins, 22,5% des étudiants estiment mal ou très mal dormir, 12% disent prendre des médicaments ou des produits pour dormir et 13,1% affirment dormir moins de 6 heures par nuit. 66% de ceux qui se disent très fatigués avouent mal gérer leur stress contre 39,4% pour l'ensemble des étudiants. 8,4% reconnaissent avoir eu des pensées suicidaires au cours des douze mois précédant l'enquête.

PARENTS D'ÉLÈVES

VERS UN STATUT DE « PARENT DÉLÉGUÉ »

Un prochain décret sur le statut de « parent délégué » devrait permettre l'indemnisation des 907 élus des associations de parents d'élèves siégeant dans les instances académiques (CDEN) ou nationales (CSE) d'être indemnisés à hauteur de 7,5 €/heure. Les élus de base ne seront pas indemnisés pour leur participation sur le temps de travail aux conseils d'école, de classe ou d'administration. Une formation à distance est prévue pour les 293 000 élus et l'exercice de la fonction pourrait donner des compétences à faire valider dans le cadre de la VAE.

ADOLESCENTS

L'ACTIVITÉ PHYSIQUE AMÉLIORE LA CAPACITÉ D'ATTENTION

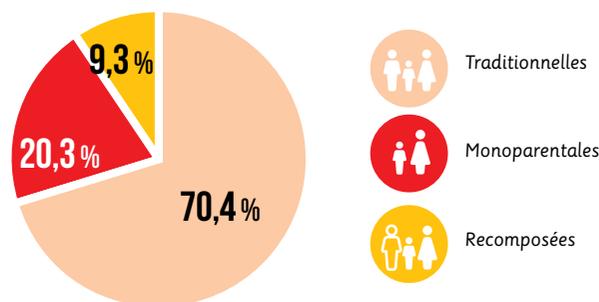
Une enquête de la Commission européenne menée auprès de 273 adolescents de 12 à 17 ans dans six pays (France, Espagne, Autriche, Allemagne, Hongrie, Grèce) montre que l'activité physique a un effet bénéfique sur leur capacité d'attention. Des changements physiologiques agissant sur certains neurones du système nerveux faciliteraient l'apprentissage, la mémoire et d'autres fonctions cognitives. Pour améliorer les apprentissages, une activité physique d'au moins une heure par jour est donc recommandée. Au delà, la fatigue entraînerait plutôt une baisse de l'attention.

LES FAMILLES MONOPARENTALES PLUS NOMBREUSES ET VULNÉRABLES

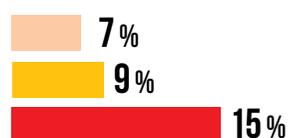
Le nombre de familles monoparentales a augmenté en France entre 2009 et 2011 puisqu'elles représentent maintenant 20,3% des 7,8 millions de familles françaises contre 16,3% deux ans auparavant. Selon l'étude de l'INSEE parue en décembre, la monoparentalité est « toujours essentiellement maternelle et s'est répandue surtout parmi les mères les moins diplômées ». Elles connaissent davantage de difficultés d'insertion sur le marché du travail et de ce fait bénéficient de conditions de vie moins favorables avec un niveau de vie plus faible, des logements plus petits et de moins bonne qualité.

Source INSEE 2015 sur des chiffres de 2011

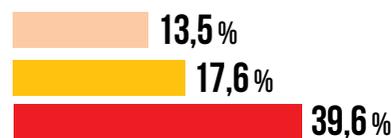
RÉPARTITION DES FAMILLES SELON LEUR TYPE



TAUX DE CHÔMAGE DES MÈRES



TAUX DE PAUVRETÉ DES FAMILLES



Viens chez moi, j'habite chez mes parents

Dans un contexte de crise économique, quitter le foyer familial devient de plus en plus difficile pour de nombreux jeunes. Pire, pour beaucoup, c'est après plusieurs années d'autonomie qu'ils reviennent au bercail, contraints par la crise de l'emploi et du logement dont ils sont les premières victimes.

4,5 millions de majeurs vivent aujourd'hui chez leurs parents, grands-parents, ou sont hébergés chez des amis en France. Parmi eux, 1,3 million ont plus de 25 ans. Ces chiffres publiés en décembre par la Fondation Abbé Pierre sont issus de l'enquête nationale logement de l'INSEE (2013) et recourent les constatations faites en 2014 dans une enquête du ministère des Affaires sociales et celles très récentes de l'Association départementale d'information sur le logement 75.

Même avec un CDI

Selon l'étude, 1,9 million de ces jeunes sont étudiants, 1,5 million ont un emploi rémunéré, dont la moitié en CDI à temps complet. Le retour au domicile parental, après parfois plusieurs années d'autonomie prend lui aussi de l'ampleur. En dix ans, le nombre des plus de 25 ans, non étudiants et ayant vécu une expérience de logement indépendant, a bondi de 20%, passant de 282 000 en 2002 à 338 000 en 2013. Inquiétant aussi, ces 479 000 adultes de plus de 35 ans qui ont dû se faire héberger par leur famille à la suite d'une perte d'emploi, de problèmes financiers ou de santé et le plus souvent d'une séparation. Flambée des prix de l'immobilier, précarité dans le travail, augmentation du coût des études, des soins, de la vie, les causes se cumulent pour empêcher ces jeunes de décrocher le Graal qui leur permettrait l'indépendance pourtant désirée par plus d'un million d'entre eux. Plus préoccupant encore, les salaires trop modestes de beaucoup d'employés même en CDI ou de fonctionnaires de catégorie C ne leur permettent pas d'atteindre les fameux 33% nécessaires pour l'octroi d'un logement, même social.

Une génération fragilisée

Beaucoup de ces jeunes sont devant un dilemme : se loger à prix abordable dans une ville où l'emploi est rare, ou travailler là où les loyers sont trop élevés, sans avoir de chez-soi. De fait et selon l'ADIL75, la situation est très difficile en Île-de-France où la décohabitation ne serait possible, pour 70% des personnes interrogées, qu'à travers l'obtention d'un logement social... quand seulement 43% d'entre eux y parviendront. L'UNEF préconise le plafonnement des loyers à Paris pour remédier à cette situation. Si le projet de réforme visant à modifier les règles de calcul de l'attribution des APL pour les moins de 25 ans ayant un emploi précaire a été abandonné, la Fondation Abbé Pierre propose des pistes comme des logements aidés spécialement dédiés aux jeunes, la revalorisation des APL, l'encadrement des loyers ou la mise en œuvre d'une véritable garantie universelle. VIRGINIE SOLUNTO

« Exceptionnel et vivement recommandé »

Un kit noté ★★★★★
par la Pédagothèque de l'INC
(Institut national de la consommation)

Comment être pubmalin



Pour décrypter la publicité et les médias avec votre classe de **CE2, CM1 ou CM2**

Depuis 2009, près de 12 000 classes ont travaillé avec **Comment être pubmalin**

- Un livret enseignant
- Des fiches ateliers
- Des fiches élèves
- Un site avec des outils pratiques



Des supports **d'éducation aux médias et à la publicité** pour aider les enfants à faire le tri dans les informations, à comprendre les mécanismes de la publicité et à se **forger un avis**.

Une démarche à déployer sur toute **l'année scolaire**, avec un thème différent par trimestre, **ou à la carte**, en piochant parmi les sujets développés par les ateliers.

Toutes les disciplines sont au rendez-vous, pour inscrire **Pubmalin** dans les **programmes scolaires**.

CINÉMA

A SECOND CHANCE

LE 30 JANVIER À PARIS

APPRENDRE
À LA MATERNELLE

Une conférence de Jean-Yves Rochex sur « *le développement de l'enfant entre besoin et apprentissage* »; des ateliers présentant démarches et témoignages; des temps de réflexion et d'échanges sur la notion de bienveillance avec Christine Passerieux, sur les activités mathématiques avec Joël Briand, sur le rôle des activités motrices avec Patrick Lamouroux ou encore le dessin d'observation avec Jacqueline Bonnard. Voilà le programme des 8^{es} rencontres nationales du GFEN « *Pour que la maternelle fasse école* » dont le thème sera « *Apprendre à la maternelle, un besoin à construire* ».

🐞 www.gfen.asso.fr/fr/accueil

LE 5 FÉVRIER À PARIS

ÉCOLOGIE ET ÉDUCATION
POPULAIRE

Quels sont les impacts éducatifs des mobilisations écologiques? C'est la question centrale des prochaines rencontres annuelles de l'Observatoire de la jeunesse et des politiques de jeunesse. Organisée par l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, la journée confrontera les apports de la recherche et les pratiques de terrain.

🐞 www.injep.fr/

LES 4 ET 5 FÉVRIER À LYON

SCOLARISATION DES ÉLÈVES
ALLOPHONES

« *École inclusive et scolarisation des élèves allophones nouvellement arrivés (EANA)* ». Deux jours de formation sur ce thème sont proposés par l'Ifé-ENS, l'Espé et l'université Lyon1 autour de la question suivante: comment prendre en charge les besoins spécifiques des ÉANA membres à part entière d'une classe ordinaire et faire que cette prise en charge relève de l'ensemble de la communauté scolaire et plus seulement par des enseignants qualifiés en français langue seconde (FLS/FLE)?

🐞 ife.ens-lyon.fr



Le flic anxieux et son acolyte désespéré, leur retour difficile au foyer après avoir côtoyé la cruauté et la corruption, sont des figures habituelles au cinéma. La Danoise Susanne Bier reprend ce modèle en plaçant des nourrissons au cœur de son scénario. C'est une décision lourde et il faut beaucoup de rigueur morale pour tenir le pari. Le désir d'enfant, ses conséquences sur la vie de couple, l'appro-

priation égoïste d'un bébé né par hasard dans une famille de junkies ou de « *personnes honorables* », aucun de ces sujets risqués ne l'empêche de construire habilement son récit et de le tenir jusqu'au bout. Elle pose les mêmes questions que Spielberg dans *Intelligence Artificielle* en respectant les conventions du genre choisi: est-on propriétaire de ses enfants, l'amour s'obtient-il par la contrainte, les parents indignes sont-ils ceux qui paraissent l'être? Le film est servi par des acteurs intenses, entraînés par la puissance du récit. Susanne Bier frôle souvent l'in vraisemblance, elle ne craint pas les rebondissements hasardeux. Mais ces audaces enrichissent le film, l'élan de sa narration lui permet d'éviter les à-coups, l'attention ne se relâche jamais. *A second chance* est d'une grande violence, les âmes sensibles passeront leur chemin. Mais en se souvenant que Le Petit Poucet ou Hansel et Gretel ménageaient

le même sort à leurs jeunes héros, elles accepteront peut-être cette violence nécessaire. Spielberg, dans le chef-d'œuvre trop peu reconnu que nous citons plus haut, reprenait déjà Pinocchio pour en faire un conte terrifique. La science-fiction pour lui, le thriller policier pour Susanne Bier, le cinéma sait se servir des genres pour travailler les mythes. Et, comme dans *A second chance*, ajouter à cette tentative une description aigüe des paysages urbains contemporains. RENÉ MARX

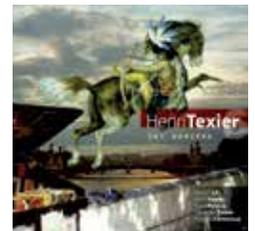
🐞 Les critiques de cinéma de Fenêtres sur Cours sont sur lavedesfilms.com

MUSIQUE

LA CHEVAUCHÉE FANTASTIQUE

Henri Texier dédie son nouvel album « *Sky Dancers* » à ces équilibristes de l'impossible, ces Amérindiens qui édifièrent sans peur et sans vertige les gratte-ciel new-yorkais. Toujours aussi généreux à l'égard des jeunes générations, Henri Texier s'entoure pour ce sextet de deux nouveaux venus déjà bien présents sur la scène jazz actuelle, le guitariste Nguyen Lê et le pianiste Armel Dupas. On retrouve Louis Moutin à la batterie, Sébastien Texier au sax-alto et à la clarinette, François Corneloup au sax-baryton. « *He was shining* » avec ses basses profondes et son groove exceptionnel est dédié au percussionniste de jazz Paul Motian. La belle équipe crée autour des compositions d'Henri Texier des paysages sonores paisibles qui semblent tantôt répondre aux grands espaces américains tantôt participer à des chevauchées endiablées (Mapuche). Un espace d'échange et de grâce.

Le nouvel album du flûtiste Joce Miennel pourrait tout à fait prendre place dans un de ces westerns évoqués par Henri Texier. Un esprit rock progressif et musique de film, un brin planant, aux accents saturés mais résolument habité. Le compositeur nous embarque dans son paysage sonore urbain où chaque souffle, chaque relief prend une couleur hypnotisante et inquiétante à la fois. Une balade nocturne au « *son des villes* ». LAURE GANDEBEUF



HENRI TEXIER,
SKY DANCERS LABEL BLEU /
L'AUTRE DISTRIBUTION
EN CONCERT LE 23 JANVIER
2016 À OLLIOULES, LE 13
FÉVRIER AU CAFÉ DE LA DANSE
À PARIS, LE 26 FÉVRIER
À AMIENS, LE 15 AVRIL
À POIX DE PICARDIE,
LE 6 MAI À COUTANCES
ET LE 27 MAI AU HAVRE.

JOCE MIENNEL,
TILT DRUGSTORE MALONE
EN CONCERT LE 27 JANVIER
AU PÉRISCOPE À LYON, LE
28 JANVIER À SAINT-ÉTIENNE,
LE 24 MARS À PANTIN.

Cynthia Fleury, philosophe

ENTRETIEN AVEC

« Pour les élèves, les enseignants sont irremplaçables »

« Personne n'est irremplaçable ». Votre dernier ouvrage appelle au contraire à prendre en compte l'irremplaçabilité de l'individu. En quoi consiste-t-elle ?

L'irremplaçabilité, ce serait l'engagement de permettre à chacun d'exister comme sujet et par là même de devenir un des agents du monde à construire en commun. A l'inverse, le monde d'aujourd'hui considère que les êtres humains sont interchangeables. Il est temps de faire un sort à cette chosification, à ce programme de déshumanisation que nous impose la société libérale décomplexée. Quand l'état de droit commence à détruire les individus, il se détruit aussi lui-même. Des individus incapables d'avoir le souci du commun, centrés sur eux-mêmes, se découragent et deviennent dépressifs. Avec des conséquences mortifères qui peuvent se porter contre eux-mêmes ou contre les autres.

Vous établissez une distinction entre individualisme et individuation. Quelle est-elle ?

L'individuation est un processus de construction du sujet qui lui permet de prendre conscience qu'il n'est pas le monde mais que c'est ce manque qui va le construire. Au lieu d'être passionné par moi-même, je me tourne vers le monde et vers les autres pour avancer. L'individualisme fonctionne au contraire sur une illusion d'autarcie qui repose sur un calcul économique à courte vue. Il empêche de percevoir le lien qui existe entre intérêt collectif et intérêt individuel. On perd alors de vue la véritable notion de solidarité qui est indispensable à chacun. On ne peut se construire seul au milieu de la jungle.

Pour vous le langage peut servir la domination sociale mais permet aussi de s'en affranchir. Pouvez-vous expliquer ?

Dans nos sociétés coexistent deux grands outils de traduction universelle : l'argent avec lequel on peut tout traduire et le langage qui permet de tout inventer, tout dire, tout penser. Avoir les clés du langage, c'est se doter d'une formidable puissance symbolique. Ceux qui maîtrisent l'argent l'ont bien compris et ce sont eux qui maîtrisent le langage. Mais pour ceux qui n'ont rien, par-

venir à maîtriser sa langue, à exprimer quelque chose de soi, permet de pénétrer dans la sphère du pouvoir. L'école peut donner aux élèves ce contre-pouvoir. Trop souvent, elle maintient la domination symbolique héritée.

Comment les enseignants peuvent-ils « s'individuer » et aider leurs élèves à le faire ?

Les enseignants sont trop respectueux des conventions imposées, ils se sentent contraints par l'institution, estiment qu'elle les entrave dans leur volonté d'innover et qu'ils ne se sentent pas soutenus. Pourtant, il est évident que les méthodes doivent être transformées. Il y a certainement des grands invariants dans notre système éducatif mais les défis sont plus complexes avec un public scolaire moins homogène, qui a perdu le respect du paternalisme d'antan et qui est beaucoup plus turbulent dans tous les sens du terme. Les enseignants sont porteurs du renouveau et de la réforme critique de l'institution. Mais souvent l'évaluation les contraint à ne défendre que ce qui existe déjà, et finalement à servir l'ordre conservateur. Ils ne doivent pas oublier que, pour les élèves, ils sont irremplaçables, c'est-à-dire une occasion majeure de transformer leur vie en se dotant de nouveaux outils méthodologiques et existentiels.

Vous portez un regard critique sur l'évaluation...

C'est une dérive qui encadenasse de nombreux secteurs, de l'hôpital en passant par l'entreprise et bien sûr l'école. D'autant plus contestable dans le domaine éducatif, où il est difficile de quantifier les acquisitions sur la base du seul travail produit par les élèves. Le problème est que l'évaluation devient vite plus importante que la finalité de l'activité. On assiste souvent à un phénomène pervers qui aboutit même à transformer cette finalité en fonction des procédures d'évaluation retenues. L'évaluation doit être remise à sa juste place, elle ne peut pas prendre plus de temps qu'il n'en faut.

PROPOS RECUEILLIS PAR PHILIPPE MIQUEL



CYNTHIA FLEURY EST
CHERCHEUR EN
PHILOSOPHIE POLITIQUE
ET PSYCHANALYSTE, ELLE
ENSEIGNE À L'AMERICAN
UNIVERSITY OF PARIS.
ELLE EST AUSSI MEMBRE
DU COMITÉ CONSULTATIF
NATIONAL D'ÉTHIQUE ET
INTERVIENT DANS LE
CADRE DE LA CELLULE
D'URGENCE MÉDICO-
PSYCHOLOGIQUE DE PARIS
(SAMU). DERNIER
OUVRAGE PARU : « LES
IRREMPLAÇABLES » AUX
ÉDITIONS GALLIMARD